

RÉSULTATS ANNUELS

31 DÉCEMBRE 2025

UNE PERFORMANCE ROBUSTE EN PROGRESSION CONTINUE

Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA - BMCE Group, réuni le vendredi 27 mars 2026, a examiné l'activité de la Banque et du Groupe au terme de l'année 2025 et arrêté les comptes y afférents.

Le Conseil d'Administration soumettra à la prochaine Assemblée Générale Annuelle Ordinaire le renouvellement de mandat d'Administrateur de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel -BFCM- et la cooptation de M. Hicham El Amrani, en tant qu'Administrateur *intuitu personae*, pour la durée de mandat restante de M. Abdou Bensouda démissionnaire auquel le Conseil d'Administration a tenu à rendre hommage.

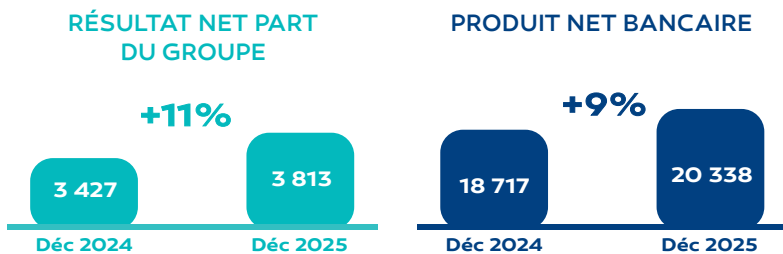
Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution d'un dividende brut de 5 DH par action.

De même, il proposera à l'Assemblée Générale Extraordinaire une opération d'augmentation de capital par incorporation de réserves donnant lieu à l'attribution d'actions gratuites, pour un montant maximal prime d'émission comprise, de 1 091 MDH.

La brochure des états financiers annuels 2025 aux normes IAS/IFRS et notes annexes est publiée sur le site www.ir-bankofafrica.ma.

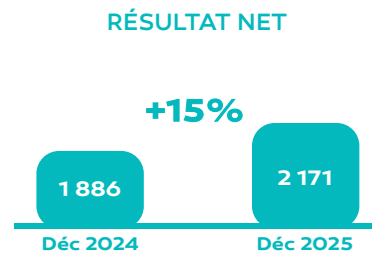
ACTIVITÉ CONSOLIDÉE -MDH-

ACTIVITÉ SOCIALE -MDH-

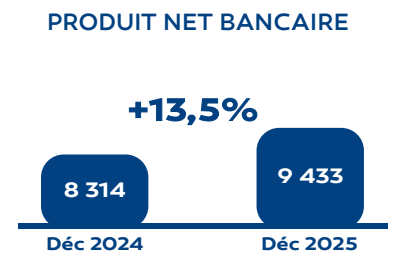


Croissance du Résultat Net Part du Groupe de +11% à 3,8 milliards de DH.

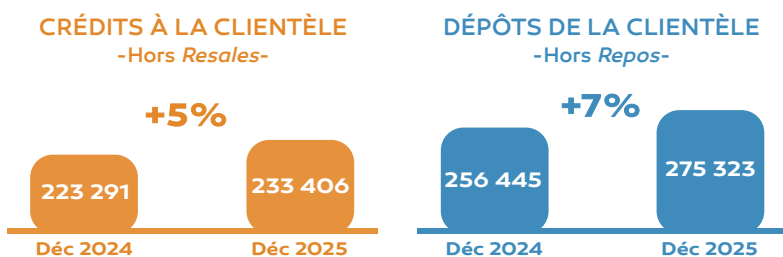
Augmentation du Produit Net Bancaire consolidé de +9%, s'établissant à 20,3 milliards de DH.



Hausse significative du Résultat Net de la Banque de +15% à 2,2 milliards de DH au titre de l'exercice 2025.

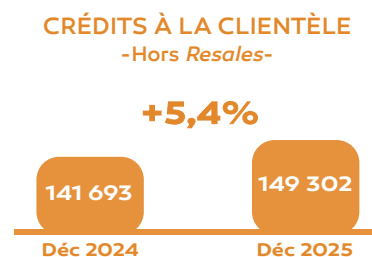


Forte progression du PNB de la Banque SA de +13,5% à 9,4 milliards de DH.

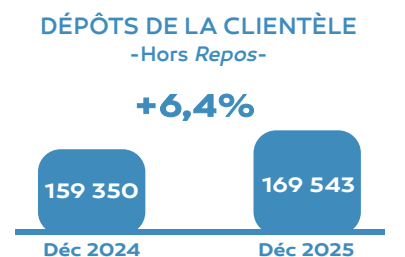


Hausse des crédits à la clientèle consolidés -Hors Resales- de +5% à 233 milliards de DH à fin décembre 2025.

Progression des dépôts -Hors Repos- de +7% à 275 milliards de DH à fin décembre 2025.



Evolution des crédits à la clientèle -Hors Resales- de +5,4% à 149 milliards de DH à fin décembre 2025.



Croissance des dépôts -Hors Repos- de +6,4% à 169,5 milliards de DH à fin décembre 2025.

Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA a salué la mobilisation du Management et du Capital Humain qui œuvrent, sous l'égide du Président Othman Benjelloun, à placer durablement le Groupe Panafricain dans une trajectoire solide de croissance et de développement à travers l'ensemble de ses géographies d'implantation. Le Conseil remercie l'ensemble de ses actionnaires, clients et parties prenantes pour leur confiance.

FONDAMENTAUX SOLIDES DU GROUPE

LE GROUPE

Augmentation du Produit Net Bancaire Consolidé de +9% portée par une progression du *Core Business* +9% pour la **marge d'intérêts** et +7% pour la **marge sur commissions**, et une hausse significative **des résultats des opérations de marché de +20%**.

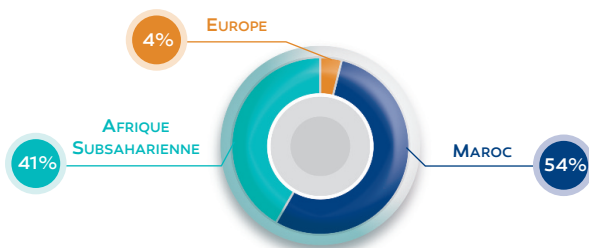
Croissance du Résultat Brut d'Exploitation Consolidé de +10% s'établissant à 11 milliards de DH à fin décembre 2025.

Progression continue du Résultat Net Part du Groupe de +11% atteignant **3,8 milliards de DH**.

Poursuite de l'amélioration du coefficient d'exploitation consolidé à 45,8% en 2025 contre 46,4% à fin décembre 2024 grâce essentiellement à une croissance des revenus supérieure à celle des charges « +7% ».

Hausse maîtrisée du Coût du Risque de +3% s'élevant à **3,3 milliards de dirhams à fin décembre 2025**, soit un **ratio de coût du risque de 1,3%** stable par rapport à 2024.

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE A FIN DÉCEMBRE 2025 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Croissance de +5% des encours crédits consolidés, du fait de la hausse de +7% de la contribution des créances au Maroc contre une baisse de -3% des encours de BOA Afrique « à périmètre constant »*.

Hausse des **dépôts de la clientèle de +7%**, tirée par la progression de +8% des dépôts de la clientèle au Maroc, notamment les dépôts à vue non rémunérés, parallèlement à la progression de +4% à périmètre constant* des dépôts de BOA Afrique « *année marquée par la collecte de dépôts exceptionnels* ».

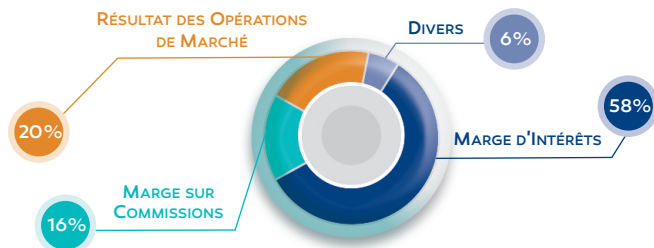
Renforcement des capitaux propres part du Groupe de +9% s'élevant à **32 milliards de DH** à fin décembre 2025 contre 29 milliards de DH à fin 2024, dans un contexte d'émission de dettes subordonnées perpétuelles de catégorie AT1 réalisée avec succès de 2 milliards de DH en deux tranches au cours de l'exercice 2025.

AU MAROC

Croissance de +13% du PNB de la Banque SA à 9,4 milliards de DH portée par la progression de la **marge d'intérêts de +12%** et de la **marge sur commissions de +12%**, reflétant la performance de l'activité commerciale et une bonne tenue des activités de marché.

Performance solide du Résultat Net de la Banque qui s'inscrit en hausse substantielle de **+15%** à **2,2 milliards de DH**, traduisant à la fois la solidité des activités de la Banque et le renforcement de la résilience du bilan via une meilleure couverture de ses créances, soit un taux de couverture de 66,8% à fin décembre 2025 contre 64,1% à fin décembre 2024.

PRODUIT NET BANCAIRE A FIN DÉCEMBRE 2025 PAR LIGNE DE MÉTIER



Evolution des charges générales d'exploitation de la Banque SA de +6% atteignant 4 milliards de DH, suite notamment à l'augmentation des dotations aux amortissements consécutive aux investissements IT réalisés en 2024, dédiés à la transformation digitale et au renforcement des infrastructures informatiques. **Le coefficient d'exploitation**, pour sa part, **s'améliore** de 2,9p% passant de **45,2%** à fin décembre 2024 à **42,3%** à fin décembre 2025.

Augmentation des **dépôts de la clientèle de +6,4%** grâce à l'évolution de +11% des **dépôts non rémunérés**, tirée essentiellement par les comptes courants et chèques soit une part de marché s'établissant à 12,64%.

Croissance des crédits de la Banque S.A. de +5,4% stimulée par le dynamisme des crédits aux entreprises, notamment la hausse notable des **crédits à l'équipement de près de +18%**. Ainsi, la part de marché des crédits est portée à 12,64%.

EN AFRIQUE

Progression du Produit Net Bancaire consolidé de BOA Afrique de **+10%** « +4,9% à périmètre constant »* à 860 millions d'euros en 2025 contre 780,8 millions d'euros en 2024, portée essentiellement par les rendements de la clientèle.

Evolution maîtrisée des charges générales d'exploitation* de +3,6% traduisant une **amélioration du coefficient d'exploitation à 47,5%** en 2025 contre 48% en 2024.

Hausse du coût du risque consolidé* de BOA Afrique de **+65,8%** s'établissant à 73,9 millions d'euros à fin décembre 2025 suite à la baisse du niveau de reprises en 2024 et 2025, à des provisions complémentaires, dans un contexte difficile dans les pays de l'AES - *Alliance des Etats du Sahel*.

Appréciation du Résultat Net Part du Groupe de BOA Afrique de +6,7% à fin décembre 2025 « +2,2 à périmètre constant »* atteignant un montant total de 215 millions d'euros permettant d'afficher un ROE de 19,5% et un ROA de 1,8%.

Croissance de +4,4% des dépôts de la clientèle* à fin décembre 2025, s'établissant à 8,8 milliards d'euros et une **baisse de l'encours des crédits* de -5,5%** dans un contexte conjoncturel couplé à une baisse des crédits *Corporate*.

APPUI DURABLE A LA CLIENTÈLE ET A L'ÉCONOMIE NATIONALE ET AFRICAINE

Accompagnement et contribution au financement du **projet d'investissement** dédié à la **valorisation du fluor issu des roches phosphatées marocaines** à Jorf Lasfar, au financement du projet stratégique de la **LGV Marrakech-Kénitra**, au **financement de la station de dessalement du Grand Casablanca** et au lancement des travaux de construction et financement des contrats d'achat d'électricité du **Programme Solaire Photovoltaïque Noor Atlas** par l'Agence Marocaine pour l'Énergie Durable – Masen – et l'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable – ONEE.

Conclusion d'un **accord stratégique avec le groupe chinois Jiangxi Geo-engineering Investment Group**, dans une dynamique d'investissement à vocation structurante, rappelant le rôle clé de BANK OF AFRICA en tant que **passerelle entre l'Afrique et l'Asie**.

Poursuite de l'engagement de BANK OF AFRICA en faveur de la PME, avec une hausse de **+17% des entrées en relation réalisées en 2025** et de **+221% des enveloppes accordées par rapport à 2024**.

Lancement, en janvier 2026, de l'offre « **PME Invest by BOA** », représentant un dispositif intégré alliant **financement, primes à l'investissement et accompagnement extra-financier** en faveur des très petites, petites et moyennes entreprises – TPME, réaffirmant l'engagement continu de la Banque envers les TPME comme levier de l'économie nationale.

Clôture avec succès de la première édition du programme « **Elevator Pitch** », organisée par **BANK OF AFRICA** et **Mastercard** dans le cadre d'une rencontre « **Elevate Your Business** » placée sous le thème « **Entreprendre dans un Maroc qui bouge** ». Lancement, à cette occasion, de « **Hsabati Pro** », outil de gestion digitale pour les TPE, et de la « **Carte Business Essentiel** » donnant notamment accès à la plateforme « **Mastercard Easy Savings** ».

Organisation d'une série de **Business Meetings régionaux** par **BANK OF AFRICA** et ses **filiales**, à Fès, Tanger et Agadir, en faveur des **PMEs**, conjuguant accès facilité au crédit, instruments de partage de risques et assistance technique et apportant une expertise technique ciblée et des réponses sur mesure aux problématiques rencontrées par les entreprises dans les différentes régions du pays.

Lancement par **BANK OF AFRICA** de la **nouvelle offre innovante de finance durable** « **CAP Transition Verte (GEFF III)** », déclinée en quatre axes : **CAP Économie Circulaire**, **CAP Efficacité Énergétique**, **CAP Eau** et **CAP Bâtiment Vert**, pour accompagner la construction et la rénovation durables. En complément, l'offre **MidGEFF**, a été mise en place pour soutenir des projets de **transition écologique et d'adaptation climatique**.

Déploiement de la **3^{ème} édition des Rencontres de la Finance Durable** sur le thème « **Finance à Impact en Afrique** », organisée à l'**ISCAE Casablanca** par la **Chaire Panafricaine de Durabilité et de Finance à Impact**, et couronnée par la signature d'un **partenariat stratégique** entre la Chaire, l'**Observatoire Africain de la Finance Durable - OAFD** - et le **Groupe ISCAE**, en vue de développer des projets de recherche, des publications, ainsi que des événements dédiés à la finance durable et à l'impact positif.

Lancement, en février 2026, du « **Prix d'Excellence en Durabilité** » par la **Chaire Panafricaine de Durabilité et Finance à Impact** de **BANK OF AFRICA** en partenariat avec six institutions académiques marocaines. Ce prix vise à mettre en avant la recherche innovante et les initiatives à impact mesurable répondant aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques du continent.

Mise en place d'un dispositif renforcé en faveur des Marocains du Monde, alliant événements phares et solutions adaptées, dans le cadre de la dynamique nationale. Ainsi, les **transferts d'argent** canalisés par **BANK OF AFRICA** en 2025 ont marqué une **hausse de +20%**, avec une **augmentation de +11% des ouvertures de compte** et de **+10% des crédits immobiliers débloqués en faveur de la Clientèle Marocaine du Monde**. **BANK OF AFRICA** maintient ainsi la **3^{ème} place** en termes de Part de Marché Dépôts des Marocains Résidant à l'Étranger avec 10,51%.

Organisation par **BANK OF AFRICA**, en coordination avec le Centre Régional d'Investissement de Fès, d'un **forum dédié à ses clients Marocains Citoyens du Monde** de la région de Saïdia, marquant une nouvelle étape de sa **tournée régionale « MDM Invest »** et ce, pour présenter la nouvelle Charte de l'Investissement et l'accompagnement financier adapté à leurs projets.

Valorisation des compétences de la diaspora marocaine et promotion des opportunités au Maroc et en Afrique à travers l'alliance de **BANK OF AFRICA** et « **Morocco's 40 under 40** », en ligne avec les Hautes Orientations Royales visant le renforcement du lien entre les Marocains du Monde et leur pays d'origine. A ce titre, une nouvelle série de **webinaires dédiée à l'investissement** des Marocains du Monde a été lancée en mars 2026, en partenariat avec **Morocco's 40 under 40**.

* Périmètre constant : avant intégration de LCB dans le périmètre de BOA Afrique.

Lancement d'une nouvelle édition du programme « Les Escapes de l'Immobilier » à Nador, Oujda, Marrakech et Tanger, point de convergence entre **offres et demandeurs sur le marché immobilier**, et leur offrant conseil, financement et accompagnement personnalisé.

Partenariat entre la **Banque Africaine de Développement - BAD** et **BOA Bénin** et **BOA Madagascar**, sous forme d'un accord de garantie de 15 millions d'euros afin de renforcer les activités du financement du commerce de BANK OF AFRICA au Bénin et soutenir les entreprises locales les moins exposées aux risques environnementaux, et d'une **facilité de garantie de transaction de 25 millions de dollars** visant à dynamiser l'économie de la Grande Île, en ciblant deux leviers essentiels : l'industrialisation et la sécurité alimentaire.

Tenue de la 4^{ème} édition de la conférence annuelle dédiée aux investisseurs « **Annual Investor Conference** » par BMCE Capital, événement phare renforçant la connexion entre les marchés africains et les investisseurs institutionnels internationaux.

DIGITALISATION RENFORCÉE DE L'OFFRE BANCAIRE ET PROMOTION DE L'INCLUSION FINANCIÈRE

Progression significative des usages et des parcours digitalisés de la Banque, portée par le **programme de transformation digitale** visant à **renforcer l'expérience client**. Les entrées en relation en ligne enregistrent ainsi une croissance de **+63%** en 2025, tandis que les dossiers de **crédit immobilier en ligne** progressent de **+17%** et les **crédits à la consommation en ligne** affichent une hausse de **+177%**, confirmant la **montée en puissance du digital** dans la production bancaire.

Enrichissement des fonctionnalités sur les canaux digitaux pour les clientèles Particuliers & Professionnels, notamment à travers les parcours **Agence Directe**, **Crédit Habitat** et **Crédit Daba**, ainsi que les plateformes **BMCE Direct** et **Daba Transfer**. Ainsi, à fin 2025, **93% des opérations simples** sont réalisées via les canaux digitaux de la Banque.

Accélération de la digitalisation des activités Entreprises et Trade, portée par l'évolution des plateformes **Business Online**, **Supply Chain Finance** et **EBICS**, avec **plus de 60% des flux confiés désormais traités via les canaux digitaux**, traduisant l'adoption renforcée des solutions digitales par la clientèle entreprise.

Accélération des initiatives d'**innovation technologique**, avec le déploiement de solutions basées sur l'**intelligence artificielle**, contribuant à enrichir les services et à **personnaliser l'expérience client**, ainsi que le développement des API permettant le traitement des opérations en temps réel et une plus grande **fluidité des parcours digitaux**.

Conclusion de deux partenariats clés entre **BANK OF AFRICA** et **Taptap Send**, solution de **transfert d'argent gratuite** alliant **rapidité, accessibilité et optimisation des coûts** au service des **Marocains du Monde**, et entre **BANK OF AFRICA**, Visa et Brahim Diaz, égypte de la marque, à l'occasion de la « **TotalEnergies CAF CAN 2025** », marqué par le **lancement de deux cartes Collector** visant à offrir aux supporters une expérience incontournable.

Conclusion d'une série de **partenariats stratégiques** par la filiale du Groupe **BANK OF AFRICA**, **Damane Cash**, avec **Orange Maroc**, **Mastercard**, **Express Relais** et **Taxi Sahbi App**, visant à renforcer l'inclusion financière à travers un accès renforcé aux services de paiement via l'interopérabilité des réseaux de ces partenaires clés et le développement d'offres inclusives et accessibles, contribuant ainsi à l'accompagnement de la **transition numérique** au Maroc.

Partenariat entre **BOA Bénin** et **Moov Money** visant à adopter la **Plateforme Interopérable du Système de Paiement Instantané - PI-SPI**, récemment lancée par la BCEAO, permettant des transactions rapides et sécurisées entre les prestataires de services de paiement et assurant **efficacité, sécurité et inclusivité des paiements** au sein de l'UEMOA.

ENGAGEMENT CITOYEN EN FAVEUR DES COMMUNAUTÉS ET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Poursuite de l'engagement de la **Fondation BMCE Bank** à travers son programme **Medersat.com**, avec **11 371 élèves bénéficiaires** durant l'année scolaire 2025-2026, et au total **35 800 bénéficiaires** au niveau de l'ensemble du réseau **Medersat.com** depuis son lancement, réalisant un **taux de réussite au Certificat des Études Primaires de 99,65%** et un **taux de réussite au baccalauréat de 91%** en 2025, en nette amélioration par rapport à l'année scolaire précédente (88%).

Obtention du label « éco école » par deux écoles supplémentaires en 2025-2026, portant le total des écoles ayant ce label à **44 écoles**.

Renforcement de l'innovation en matière d'enseignement de la **programmation robotique** et de l'**Intelligence Artificielle**, demeurant un des piliers de la **stratégie d'innovation pédagogique de la Fondation BMCE Bank**, à travers des actions de formation, d'encadrement et l'organisation de compétitions.

Mise en place, suite aux inondations de février 2026, d'un **dispositif exceptionnel de report gracieux des échéances de crédit** au profit des clients de **Ksar El Kébir**, sans aucun frais de report, démontrant ainsi un esprit de solidarité et un engagement constant en faveur des communautés locales.

Adhésion de **BANK OF AFRICA**, à l'occasion de la Journée de la Terre, à l'**Alliance Africaine pour le Capital Naturel (ANCA)**, devenant ainsi le **premier membre au Maroc et dans la région MENA**. Cette initiative, portée par la **Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique et FSD Africa - Financial Sector Deepening Africa**, témoigne de l'engagement de la Banque en faveur de la finance durable et de la préservation de la biodiversité.

Poursuite des **actions structurantes liées à la Charte Interbancaire en faveur des Personnes en Situation de Handicap - PSH** - de **Bank Al Maghrib** avec, à fin décembre 2025, **126 agences BANK OF AFRICA physiquement accessibles**, le site institutionnel de la Banque **conforme aux normes d'accessibilité**, avec une **intégration progressive des fonctionnalités d'accessibilité** au niveau des GAB de la Banque.

Déploiement du **nouveau programme « Capacity Impact »** par la **Chaire Panafricaine en Durabilité et Finance à Impact**, avec l'organisation de **séances de formation**, dans le but de renforcer les compétences des entreprises dans les thématiques spécifiques de la durabilité.

Participation de **BANK OF AFRICA** au programme de l'agence allemande de coopération internationale, GIZ, « **Transformation Inclusive & Égalité Professionnelle** » aux côtés d'une dizaine d'entreprises, une initiative visant à **accompagner la Banque** et sa filiale de Banque d'affaires, **BMCE Capital**, dans la structuration et le renforcement de sa **politique d'égalité professionnelle et de diversité** en milieu de travail.

CERTIFICATIONS ET DISTINCTIONS

Distinction de **BANK OF AFRICA** en tant que « **Morocco's Bank of the Year 2025 - Banque Marocaine de l'Année 2025** » par le prestigieux magazine « **The Banker** », Groupe **Financial Times**, pour la 2^{ème} année consécutive et pour la 11^{ème} fois depuis l'an 2000.

Récompense de **BANK OF AFRICA** « **Meilleure Banque pour les PME au Maroc pour l'année 2026 - Best SME Bank in Morocco for 2026** », décerné par le prestigieux « **Global Finance Magazine** ».

Double consécration de **BANK OF AFRICA** « **Morocco's Best Bank - Meilleure Banque au Maroc** » et « **Morocco's Best Bank for SMEs - Meilleure Banque au Maroc pour les PME** », dans le cadre des « **Euromoney Awards for Excellence** ».

BANK OF AFRICA désignée en 2025 « **Most Active Partner Bank in Morocco** » pour l'année 2024 par la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement - BERD - et ce, dans le cadre du programme d'aides d'échanges commerciaux (**Trade Facilitation Program**).

Obtention de la distinction « **Outstanding service** » lors de la réunion plénière 2025 tenue à Hong Kong, des « **Green Investment Principles - GIP** » pour « **l'Initiative Ceinture et Route** » mettant en avant l'engagement de la Banque envers la finance durable comme levier clé de compétitivité pour l'Afrique.

Obtention par **BANK OF AFRICA**, en tant que **première banque marocaine**, de la **certification ISO 9001 version 2015** pour l'activité **Global Transaction Banking** délivrée par Bureau Veritas, couvrant les opérations **Cash Management, Trade Finance et digitales**, dans une démarche proactive portée par la marque « **GTB-CIB by BOA** » qui propose aux grandes entreprises et PME une offre transactionnelle structurée et digitalisée.

Renouvellement avec succès de la certification ISO 37001 version 2025 du Système de Management Anti-Corruption -SMAC- de **BANK OF AFRICA**, attestant de son engagement permanent à placer **l'intégrité, la transparence et l'exemplarité** au cœur de son action bancaire et de sa **relation de confiance avec ses partenaires**.

Double distinction de **BMCE Capital Gestion** dans les segments « **MENA Markets Fund** » et « **MENA Markets Domestic Funds** » à l'occasion des « **Lipper MENA Markets 2025 Fund Awards** », organisés par **London Stock Exchange Group - LSEG** - et récompensant la qualité de sa gestion d'actifs sur les marchés de la région MENA.

BOA UK primée lors des **Business Chamber Awards 2025** avec le prix de l'**Entreprise Africaine de l'Année**, saluant son rôle majeur dans le **financement des économies africaines**, son engagement pour l'**excellence opérationnelle** et son rayonnement croissant depuis le Royaume-Uni.

Renouvellement de la certification 21001 de BOA Academy, témoignant de la **solidité de ses fondamentaux** et sa capacité à assurer une **offre de formation alignée aux exigences exécutives et normes internationales**, tout en restant dans une démarche d'amélioration continue dans un environnement bancaire en perpétuelle évolution.

Distinction de **BANK OF AFRICA Academy** lors des « **GIMI Innovation Awards 2025** », décorée par le 2^{ème} prix mondial dans la catégorie « **Best Innovative Organization - Private Sector** », une reconnaissance complétant sa capacité à développer les talents de l'avenir et à accélérer la culture d'innovation au sein du Groupe.

FONDATION BMCE BANK - CHIFFRES CLÉS



PROFIL DU GROUPE BANK OF AFRICA

BANK OF AFRICA compte parmi les principaux Groupes financiers panafricains. À travers ses différentes enseignes et filiales, **BANK OF AFRICA** se présente comme un Groupe bancaire universel multi-métiers : la banque commerciale, la banque d'affaires, les services financiers spécialisés tels que le *leasing*, le *factoring* et le crédit à la consommation, outre la banque participative.



1.1. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

1.1.1. Normes comptables applicables

Le Groupe a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

1.1.2. Principes de consolidation

a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total du bilan de l'entité mère ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette de l'entité mère ;
- Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires de l'entité mère ;
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration, (une intégration globale ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le Groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 31 décembre 2025, aucune filiale du Groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

c. Les règles de consolidation

Les Etats financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Coût d'un regroupement d'entreprises

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.

Écart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels indetifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

Évaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

Au 31 décembre 2025, le groupe a effectué des tests de dépréciation pour s'assurer que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie est toujours inférieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité, la juste valeur étant le prix de vente d'une UGT à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

- Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;
- Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

- L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.
- La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées par du Groupe.

1.1.3. Actifs et passifs financiers

a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. Titres

Catégories de titres

La norme IFRS 9 remplace les modèles de classification et d'évaluation des actifs financiers prévus par la norme IAS 39 par un modèle comprenant uniquement 3 catégories comptables :

- Coût amorti ;
- Juste valeur par capitaux propres : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans les « autres éléments du résultat global » (« juste valeur par OCI ») ;
- Juste valeur par résultat : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans le résultat net.

La classification d'un actif financier dans chaque catégorie est fonction :

- des modalités de gestion (« business model ») définies par l'entreprise
- et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels (critère du « solely payments of principal and interest », ou « SPPI »).

Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et de créer de la valeur. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d'actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé.

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

- La collecte des flux de trésorerie contractuels, soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs, soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion, soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

Le second critère (critère « SPPI ») s'analyse au niveau du contrat. Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable.

Les critères de classement et d'évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié :

- d'instruments de dette (i.e. prêts et titres à revenu fixes ou déterminables) ; ou
- d'instruments de capitaux propres (i.e. actions).

Le classement d'un instrument de dette dans l'une des catégories d'actifs financiers est fonction du modèle de gestion qui lui est appliqué par l'entreprise et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère SPPI). Les instruments de dette qui répondent au critère SPPI et au modèle de gestion « Collecte » sont classés au coût amorti. Si le critère SPPI est vérifié mais le modèle de gestion est la collecte et la vente, l'instrument de dette est classé en juste valeur par capitaux propres (avec recyclage). Si le critère SPPI n'est pas vérifié et si le modèle de gestion est autre, l'instrument de dette est classé en juste valeur par résultat.

Selon la norme IFRS 9, les instruments de capitaux propres détenus (actions) sont :

- toujours évalués à la juste valeur par résultat,
- sauf ceux qui ne sont pas détenus à des fins de transaction pour lesquels la norme permet de faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale de chaque actif financier, de le comptabiliser en juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (juste valeur par OCI), sans possibilité de recyclage par résultat. Les actifs classés dans cette catégorie ne feront pas l'objet de dépréciation. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres. Seuls les dividendes sont reconnus en résultat.

La norme IFRS 9 prévoit des modèles de classification et d'évaluation des passifs financiers selon 3 catégories comptables :

- passif financier au coût amorti ;
- passif financier à la juste valeur par résultat ;
- passif financier à la juste valeur par résultat sur option.

A la date de comptabilisation initiale, un passif financier peut être désigné, sur option irrévocable, à la juste valeur par résultat :

- dans certaines conditions lorsque le passif contient des dérivés incorporés ; ou
- si cela conduit à une information plus pertinente du fait de l'élimination ou la réduction significative d'une distorsion de traitement comptable (« mismatch ») ; ou
- si le passif est géré avec d'autres instruments financiers qui sont évalués et gérés à la juste valeur conformément à une politique d'investissement ou de gestion des risques et que l'information est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants au sens d'IAS 24.

Par ailleurs, pour ces passifs, la norme permet la comptabilisation de la variation de juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit propre en autres éléments du résultat global. Toutefois, ce traitement comptable n'est possible que dans la mesure où il ne contribue pas à créer ou aggraver un « mismatch » comptable.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

Acquisitions et cessions temporaires

Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

c. Opérations en devises

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues.

Le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

- « Bucket 1 » est constitué de l'ensemble des actifs financiers sains qui ne sont pas dégradés significativement depuis l'origine et pour lesquels il sera calculé une perte de crédit attendue à horizon 1 an.
- « Bucket 2 » regroupe les actifs pour lesquels le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis l'origine. Une perte de crédit attendue doit alors être calculée sur la durée de vie restante à courir ou maturité résiduelle.
- « Bucket 3 » correspond à l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le bucket 3 correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39. L'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en bucket 3 ne sont plus respectées, ces instruments sont reclassés en bucket 2 puis en bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

La définition du défaut est alignée avec celle du défaut tel que défini dans la circulaire 19G, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

Le suivi de la dégradation du risque s'appuie sur les dispositifs de suivi des risques internes qui incluent notamment les dispositifs de suivi des créances sensibles et les impayés.

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Un actif financier est également considéré comme ayant subi une dégradation significative du risque de crédit lorsque l'un ou plusieurs des critères ci-après sont remplis :

- Actif financier sous surveillance (« Watchlist »)
- Restructuration pour difficultés de paiement sans pour autant être en défaut
- Existence d'impayés,
- Changements significatifs défavorables des conditions économiques, commerciales ou financières dans lesquelles opère l'emprunteur,
- Risques identifiés de difficultés financières, etc.

Afin de suppléer le fait que certains facteurs ou indicateurs de dégradation significative ne soient pas identifiables au niveau d'un instrument financier pris isolément, la norme autorise l'appréciation de la dégradation significative pour des portefeuilles, des groupes de portefeuilles ou des portions de portefeuille d'instruments financiers.

La constitution des portefeuilles pour une appréciation de la dégradation sur base collective peut résulter de caractéristiques communes telles que :

- le type d'instrument ;
- la note de risque de crédit ;
- le type de garantie ;
- la date de comptabilisation initiale ;
- la durée à courir jusqu'à l'échéance ;
- le secteur d'activité ;
- l'emplacement géographique de l'emprunteur ;
- la valeur du bien affecté en garantie par rapport à l'actif financier, si cela a une incidence sur la probabilité de défaillance (par exemple, dans le cas des prêts garantis uniquement par sûreté réelle dans certains pays, ou sur la quotité de financement) ;
- le circuit de distribution, l'objet du financement, ...

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul des dépréciations s'appuie sur trois paramètres principaux :

• Probabilités de défaut (PD)

La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité). La PD est la probabilité que les emprunteurs fassent défaut à un horizon donné t. La PD utilisée pour l'estimation des pertes attendues en vertu des principes de la norme IFRS9 est calculée pour chaque classe homogène de risque.

Pour les actifs financiers qui sont dans le « Bucket 1 » (i.e. sains non sensibles), une PD à 12 mois est calculée soit la probabilité de défaut pouvant survenir dans les 12 mois suivant la date d'arrêt.

Pour les actifs financiers du « Bucket 2 » (i.e. sains sensibles), une PD à maturité est calculée et, par définition, les actifs financiers du « Bucket 3 » (i.e. défauts) ont une PD de 1.

Afin de calculer la PD à un an pour un dossier donné, le Groupe a réparti les dossiers des portefeuilles en classes homogènes de risque qui sont segmentés sur la base de notes externes ou sur la base de classes d'impayés.

La PD à maturité est calculée en appliquant des matrices de transition à la PD à un an, telle que cette PD résulte des systèmes de notation externes ou des classes d'impayés. Les matrices de transition sont déterminées en modélisant comment le défaut se développe entre la date de comptabilisation initiale et la maturité des contrats, et ce pour chaque portefeuille. Les matrices de transition sont élaborées sur la base des observations statistiques.

• Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Pour les gros dossiers en difficultés, lorsque la modélisation sur base statistique n'est pas possible (nombre d'observations réduits, caractéristiques particulières etc.), les flux de trésorerie futurs de récupération sont estimés par la filiale de recouvrement du Groupe et la LGD correspond à la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts) estimés.

• Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default)

Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle.

Pour définir ces paramètres, le groupe s'appuie sur les concepts et les dispositifs existants. Les pertes de crédit attendues des instruments financiers sont évaluées comme le produit de ces trois paramètres.

Les paramètres IFRS 9 doivent tenir compte de la conjoncture économique anticipée sur l'horizon de projection (forward-looking).

L'ajustement des paramètres à la conjoncture économique a été effectué sur la base des études macro-économiques fournies par les experts sectoriels internes. Ces études ont permis d'impacter à dire d'experts les PD (à la hausse ou à la baisse en fonction des perspectives) sur un horizon de trois ans. La prise en compte d'autres indicateurs macro-économiques est en cours de mise en œuvre.

La définition de ces scénarios suit la même organisation et gouvernance que celle définie pour le processus budgétaire, avec une revue annuelle sur la base de propositions de la recherche économique et une validation par le Comité de Direction Générale.

Pour les titres (qui sont en grande majorité des titres souverains), le calcul de la dépréciation est déterminé selon les principes suivants :

- Lors de l'acquisition des titres : l'ensemble des titres sont considérés comme faisant partie du Bucket 1 quel que soit le rating de l'émetteur,
- Lors des évaluations ultérieures :
 - En cas de dégradation de la note de l'émetteur, le titre passe au bucket 2
 - Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est en défaut – Bucket 3.

Renégociations de prêts dans les comptes des prêteurs (« forbearance »)

La Banque respecte les exigences des normes IFRS en matière de traitement des « forbearance » et notamment pour les crédits restructurés. Les flux futurs sont actualisés au Taux d'Intérêt Effectif d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.
- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif. La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en PNB.

e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BANK OF AFRICA SA, BOA Group ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BANK OF AFRICA SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 31 décembre 2025, le groupe ne détient pas d'actions propres.

g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

h. Évaluation de la « juste valeur » Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

La valeur des produits dérivés n'étant pas significative à ce jour, la banque continuerait à surveiller le seuil de signification de cette rubrique pour prendre en compte les ajustements de la juste valeur liés au calcul du Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

i. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation (modèles internes d'évaluation présentés dans la note 4.15 sur la juste valeur).

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

j. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

k. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

l. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

1.1.4. Immobilisations

a. Immobilisations Corporelles

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le Groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe.

Matrice de décomposition retenue par le Groupe

	Immeubles Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

Conformément aux exigences du paragraphe 79.e) de la norme IAS40, le groupe procède à la valorisation de ses immeubles de placement dont le coût d'acquisition est jugé substantiellement significatif à l'occasion de chaque arrêté annuel par le biais de cabinets externes (4.15 sur la juste valeur).

c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

1.1.5. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

Contrats de location simple

La norme IFRS 16

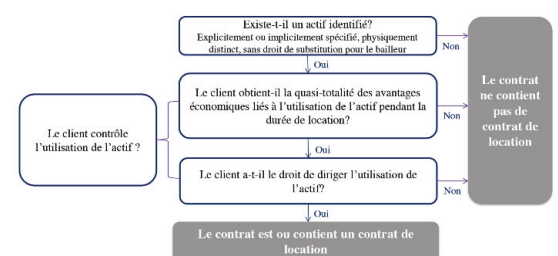
La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif sera présentée ainsi que la charge d'intérêt sur la dette. Ce traitement, actuellement appliqué aux contrats de location-financement, sera ainsi étendu aux contrats de location simple.

• Options retenues

Le Groupe a choisi comme méthode de transition l'approche rétrospective modifiée pour laquelle la dette locative correspond au montant actualisé des loyers restant à la date de première application (01/01/2019) avec un droit d'utilisation reconnu à l'actif d'un montant équivalent à cette même date. En conséquence, le Groupe n'enregistre pas d'impact capitaux propres au titre de la première application d'IFRS 16.

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :



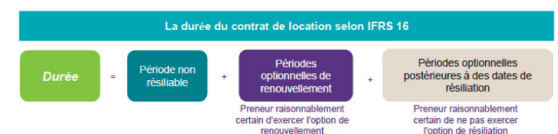
Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

• La durée retenue

La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

Ainsi, les durées appliquées dépendent des types de biens :

- Pour les baux commerciaux, une durée de 9 ans en moyenne a été retenue ;
- Pour les baux à usage d'habitation, une durée de 3 ans ;
- Pour les véhicules en LLD, la durée retenue est celle du contrat.



Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

1.1.6. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas Au 31 décembre 2025 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

1.1.7. Avantages au personnel

Classification des avantages au personnel

a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le Groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le Groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes

1.1.8. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'Administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action du Groupe sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

1.1.9. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- obligation actuelle envers un tiers.
- Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.
- fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

1.1.10. Impôt exigible et différé

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

"L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales".

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plans des sociétés concernées.

L'interprétation IFRIC 23

Cette interprétation vient compléter la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » qui contient des dispositions relatives à la reconnaissance et à l'évaluation des passifs ou actifs d'impôts, courants ou différés.

Cette interprétation traite des risques fiscaux portant sur l'impôt sur le résultat. L'interprétation s'applique à la détermination des éléments liés à l'impôt sur le résultat, lorsqu'il y a une incertitude sur les traitements retenus par une entité en la matière, au regard des dispositions fiscales applicables. Le risque fiscal provient, par nature, de l'incertitude liée à une position fiscale retenue par l'entité et qui pourrait être remise en cause par l'administration fiscale.

Deux options de transition sont possibles pour appliquer l'interprétation, de manière :

- Totalement rétrospective sous réserve que la société dispose de l'information nécessaire sans tenir compte des circonstances survenues au fil du temps ; ou
- Partiellement rétrospective, en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture de l'exercice au cours duquel l'interprétation est appliquée pour la première fois. Dans ce cas, l'information comparative du premier exercice d'application n'est pas retraitée.

Le Groupe a choisi la méthode de transition partiellement rétrospective pour cette interprétation en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2019.

1.1.11. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générées par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.1.12. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions, la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les états financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

- Les dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire ;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

- Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;
- Les provisions pour les avantages au personnel ;
- La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

BILAN

En milliers de DH.

ACTIF IFRS	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	24 108 086	21 190 824
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	57 781 980	58 960 670
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 468 478	1 720 743
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	779 247	713 984
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	7 179 503	6 949 970
Titres au coût amorti	46 514 657	44 929 732
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	34 836 085	35 151 660
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	230 849 356	225 617 043
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements des activités d'assurance	-	-
Actif d'impôt exigible	1 759 973	1 406 755
Actif d'impôt différé	2 669 784	2 610 179
Comptes de régularisation et autres actifs	12 462 536	8 395 221
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence	1 085 358	1 008 702
Immeubles de placement	3 113 599	3 314 403
Immobilisations corporelles	9 294 030	8 693 686
Immobilisations incorporelles	1 757 020	1 597 149
Ecart d'acquisition	1 018 097	1 018 097
TOTAL ACTIF IFRS	437 677 787	423 278 818

En milliers de DH

PASSIF IFRS	31/12/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		
- <i>Passifs financiers détenus à des fins de transactions</i>	-	-
- <i>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</i>	-	-
Instruments dérivés de couverture		
Titres de créance émis	12 333 680	11 723 938
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	71 016 843	80 247 308
Dettes envers la clientèle	275 841 273	257 627 725
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passif d'impôt courant	2 423 616	2 036 293
Passif d'impôt différé	1 292 471	1 226 720
Comptes de régularisation et autres passifs	20 066 350	19 579 349
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	-	-
Provisions pour risques et charges	2 188 574	1 876 793
Subventions - fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	12 088 543	12 145 994
TOTAL DETTES	397 251 350	386 464 120
Capitaux propres		
Capital et réserves liées	22 177 528	21 375 867
Réserves consolidées	-	-
- <i>Part du groupe</i>	4 930 170	3 449 115
- <i>Part des minoritaires</i>	6 428 490	5 642 190
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-
- <i>Part du groupe</i>	873 102	877 045
- <i>Part des minoritaires</i>	503 060	494 375
Résultat de l'exercice	-	-
- <i>Part du groupe</i>	3 813 552	3 427 420
- <i>Part des minoritaires</i>	1 700 527	1 548 686
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	40 426 437	36 814 698
TOTAL PASSIF IFRS	437 677 787	423 278 818

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers de DH.

COMPTE DE RESULTAT IFRS	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts et produits assimilés	20 931 865	20 367 886
Intérêts et charges assimilées	-6 608 893	-7 184 574
MARGE D'INTÉRÊT	14 322 972	13 183 312
Commissions perçues	5 053 713	4 766 379
Commissions servies	-872 118	-850 427
MARGE SUR COMMISSIONS	4 181 595	3 915 952
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments à la juste valeurs par résultat	1 010 858	827 800
Gains ou pertes nettes sur actifs/passifs de transactions	833 821	726 969
Gains ou pertes nettes sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	177 037	100 831
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la JV par capitaux propres	265 672	234 465
Gains ou pertes nettes sur instruments de dettes comptabilisés en CP recyclables	-	-
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables	265 672	234 465
Gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financier à la juste valeur par résultat	-	-
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers par CP en actifs financier à la juste valeur par résultat	-	-
Produit net des activités d'assurance	-	-
Produit net des autres activités	1 201 504	1 091 930
Charges des autres activités	-643 854	-536 885
PRODUIT NET BANCAIRE	20 338 747	18 716 574
Charges générales d'exploitation	-8 233 620	-7 760 566
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-1 071 889	-929 472
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	11 033 238	10 026 536
Coût du risque	-3 287 621	-3 177 600
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	7 745 617	6 848 936
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	156 671	141 150
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-230	-9 809
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	7 902 059	6 980 277
Impôt sur les résultats	-2 387 980	-2 004 171
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou encore en cession	-	-
RÉSULTAT NET	5 514 079	4 976 106
Résultat Hors-groupe	1 700 527	1 548 686
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	3 813 552	3 427 420

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En milliers de Dhs

	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net	5 514 079	4 976 106
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	142 814	-418 251
Écarts de conversion	142 814	-418 251
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Écarts de réévaluation		
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	-92 718	159 917
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définis		
Éléments évalués à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-92 718	159 917
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	50 096	-258 334
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	5 564 175	4 717 772
Part du groupe	3 812 876	3 352 320
Part des intérêts minoritaires	1 751 299	1 365 452



7, Boulevard Driss Elouadi
Casablanca



119, Bd Abdelmoumen, 5^{ème} Etage N° 39
20360 Casablanca

GROUPE BANK OF AFRICA - BMCE GROUP
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA SITUATION PROVISOIRE DES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2025

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de BANK OF AFRICA - BMCE GROUP et ses Filiales (Groupe BANK OF AFRICA - BMCE GROUP) comprenant l'état de la situation financière consolidée, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidé et une sélection de notes explicatives au terme de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 40.426.437, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 5.514.079.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états financiers consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

BANK OF AFRICA S.A dispose, au 31 décembre 2025, d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de datations, pour un montant total de 1 milliard de dirhams présentant des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BANK OF AFRICA - BMCE GROUP arrêtés au 31 décembre 2025, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 27 mars 2026

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES



FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
 7, Boulevard Driss Elouadi
 Casablanca
 Tél : 05 22 21 11 11 - 05 22 21 98 99
Faïçal MEKOUAR
 Associé

BDO



Amine BAAKILI
 Associé

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux Propres Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2023	2 125 656	18 535 917		6 993 522	-906 509	26 748 586	7 145 231	33 893 817
Changement de méthodes comptables								
3Capitaux propres d'ouverture 01.01.2024	2 125 656	18 535 917		6 993 522	-906 509	26 748 586	7 145 231	33 893 817
Opérations sur capital	32 207	682 087		-714 294				
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-850 569		-850 569	-765 381	-1 615 950
Résultat de l'exercice				3 427 420		3 427 420	1 548 686	4 976 106
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					157 495	157 495	2 422	159 917
Ecarts de conversion					-232 595	-232 595	-185 656	-418 251
Gains ou pertes latents ou différés					-75 100	-75 100	-183 234	-258 334
Variation de périmètre				-29 707		-29 707	-1 219	-30 926
Autres variations				-91 183		-91 183	-58 832	-150 015
Capitaux propres clôture 31.12.2024	2 157 863	19 218 004		8 735 189	-981 609	29 129 447	7 685 251	36 814 698
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur instruments financiers)								
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2025	2 157 863	19 218 004		8 735 189	-981 609	29 129 447	7 685 251	36 814 698
Opérations sur capital	44 956	756 705		-801 661				
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-1 085 682		-1 085 682	-903 636	-1 989 318
Résultat de l'exercice				3 813 552		3 813 552	1 700 527	5 514 079
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					-92 718	-92 718		-92 718
Ecarts de conversion					92 042	92 042	50 772	142 814
Gains ou pertes latents ou différés					-676	-676	50 772	50 096
Variation de périmètre								
Autres variations				-62 281		-62 281	99 164	36 883
Capitaux propres clôture 31.12.2025	2 202 819	19 974 709		10 599 117	-982 285	31 794 360	8 632 078	40 426 438

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
Résultat avant impôts	7 902 058	6 980 278
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	893 206	726 092
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-129 747	77 635
+/- Dotations nettes aux provisions	2 629 533	2 228 797
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-156 671	-140 597
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-574 252	378 610
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	43 068	-651 345
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	2 705 137	2 619 192
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-16 863 997	85 537
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	9 250 417	841 616
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	1 577 509	-4 460 297
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-2 403 426	2 797 787
- Impôts versés	-2 262 578	-1 855 381
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-10 702 075	-2 590 738
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-94 879	7 008 732
+/- Flux liés aux Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	139 255	-58 700
+/- Flux liés aux immeubles de placement	4 529	-2 352
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-2 230 281	-1 001 711
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 086 497	-1 062 763
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-2 729 673	-1 928 905
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-861 194	1 373 517
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-3 590 867	-555 388
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	123 147	-384 634
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-5 649 096	5 005 947
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	24 023 722	19 017 775
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	21 190 824	18 474 878
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2 832 898	542 897
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	18 374 626	24 023 722
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	24 108 086	21 190 824
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-5 733 460	2 832 898
Variation de la trésorerie nette	-5 649 096	5 005 947

MARGE D'INTÉRÊTS

En milliers de DH

	31/12/2025			31/12/2024		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	13 594 134	3 483 634	10 110 500	13 352 887	3 438 360	9 914 527
Comptes et prêts/emprunts	12 654 262	3 389 299	9 264 963	12 572 324	3 383 259	9 189 065
Opérations de pensions		94 335	-94 335		55 101	-55 101
Opérations de location-financement	939 872		939 872	780 563		780 563
Opérations interbancaires	1 490 738	2 163 749	-673 011	1 589 570	2 728 011	-1 138 441
Comptes et prêts/emprunts	1 477 947	1 885 925	-407 978	1 576 387	2 044 598	-468 211
Opérations de pensions	12 791	277 824	-265 033	13 182	683 412	-670 230
Emprunts émis par le Groupe		961 510	-961 510		1 018 204	-1 018 204
Instruments à la juste valeur sur capitaux propres						
Instruments de dette	5 846 993		5 846 993	5 425 429		5 425 429
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES						
D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	20 931 865	6 608 893	14 322 972	20 367 886	7 184 574	13 183 312

COMMISSIONS NETTES

En milliers de DH

	31/12/2025			31/12/2024		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	3 793 730	254 889	3 538 841	3 527 091	264 666	3 262 425
avec les établissements de crédit			-			-
avec la clientèle	2 601 138		2 601 138	2 338 563		2 338 563
sur titres	350 222	89 056	261 166	249 267	97 947	151 320
de change	842 370	165 833	676 536	939 261	166 718	772 542
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-			-
Prestation de services bancaires et financiers	1 259 983	617 229	642 754	1 239 288	585 762	653 526
Produits nets de gestion d'OPCVM			-			-
Produits nets sur moyen de paiement	761 916	185 339	576 577	640 688	171 456	469 232
Assurance			-			-
Autres	498 067	431 890	66 177	598 600	414 306	184 294
Produits nets de commissions	5 053 713	872 118	4 181 595	4 766 379	850 427	3 915 952

COÛT DU RISQUE

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
Dotations nettes aux dépréciations	-2 253 970	-2 169 018
Bucket 1	-277 249	-216 252
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-680	-8 647
Dont Prêts et créances à la clientèle	-102 696	52 272
Dont Engagements hors bilan	-20 812	-43 318
Dont Instruments de dettes	-153 061	-216 560
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable		
Bucket 2	-99 786	-350 159
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-	-
Dont Prêts et créances à la clientèle	-99 687	-348 211
Dont Engagements hors bilan	-99	-1 948
Dont Instruments de dettes	-	-
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable		
Bucket 3	-1 876 935	-1 602 607
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	10 781	104
Dont Prêts et créances à la clientèle	-1 842 532	-1 475 725
Dont Engagements hors bilan	-45 184	-126 986
Dont Instruments de dettes	-	-
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable		
Récupérations sur créances amorties	164 525	166 793
Pertes sur créances irrécouvrables	-834 326	-1 136 645
Autres	-363 850	-38 730
Coût du risque	-3 287 621	-3 177 600

GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation		16 837
Plus-values de cession		18 037
Moins-value de cession		1 200
Autres	-230	-26 646
Gains ou pertes sur autres actifs	-230	-9 809

INFORMATION SECTORIELLE

L'information comptable et financière au sein du groupe est déclinée en quatre pôle d'activité :
- Banque au Maroc : BANK OF AFRICA
- Gestion d'actif : BMCE Capital, BMCE Capital Bourse, BMCE Capital Gestion,
- Services Financiers Spécialisés : Salafin, Maghrébail, Maroc Factoring, Euler Hermes Acmar
- Activités à l'International : BANK OF AFRICA UK, BANK OF AFRICA EUROPE, Banque de développement du Mali, LCB Bank, BOA Group.

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

En milliers de DH

	31/12/2025						31/12/2024					
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total
Marge d'Intérêt	6 759 245	79 865	750 115	42 023	6 691 724	14 322 972	5 792 145	79 167	649 188	12 494	6 650 319	13 183 312
Marge sur commissions	1 559 375	296 555	45 524	1 247	2 278 893	4 181 595	1 381 969	201 692	35 027	964	2 296 300	3 915 952
Produits nets bancaires	8 975 858	672 478	811 044	247 942	9 631 424	20 338 747	7 959 750	457 482	699 470	222 722	9 377 151	18 716 574
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-3 780 317	-478 712	-300 670	-201 137	-4 544 672	(9 305 509)	-3 471 740	-341 990	-272 020	-159 724	-4 444 564	(8 690 038)
Résultat Brut d'exploitation	5 195 541	193 766	510 374	46 805	5 086 754	11 033 239	4 488 010	115 491	427 450	62 998	4 932 588	10 026 536
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-1 284 529	-118 791	-252 656	-229	-731 775	(2 387 980)	-948 382	-85 122	-193 960	-9 025	-767 683	(2 004 171)
Résultat Part du groupe	1 616 374	144 461	159 785	-11 756	1 904 688	3 813 552	1 389 442	103 477	152 871	2 783	1 778 846	3 427 420

ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

En milliers de DH

	31/12/2025						31/12/2024					
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total
TOTAL BILAN	275 524 795	1 749 252	18 369 367	3 254 894	138 779 480	437 677 787	269 901 053	1 434 232	17 259 124	1 241 680	133 442 729	423 278 818
ELEMENTS D'ACTIF												
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5 440 268	60 044	33 215	5 305	2 419 918	7 958 751	5 276 652	17 481	33 215	5 305	2 331 300	7 663 954
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	154 452 861		17 220 137	2 655 196	56 521 162	230 849 356	149 941 437		16 160 793	794 100	58 720 713	225 617 042
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	57 759 758	177 584	861		2 312 254	60 250 457	58 949 548				1 618 816	60 681 413
Titres au coût amorti	10 934 686				35 579 971	46 514 657	10 984 350				33 945 382	44 929 732
ELEMENTS DU PASSIF												
DÉTTES ENVERS LA CLIENTELE	175 354 439		610 393	356 939	99 519 502	275 841 273	162 928 923		521 881	289 404	93 887 516	257 627 724
FONDS PROPRES	22 900 932	674 975	1 779 645	(168 642)	15 239 527	40 426 437	21 864 088	578 809	1 672 785	(131 620)	12 830 635	36 814 698

BANK OF AFRICA

EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EN NORMES IFRS

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIES DE COUVERTURE MISSION & ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

Dans le cadre des missions du Conseil d'Administration portant sur la maîtrise des risques associés aux activités de la Banque, l'examen des systèmes mis en œuvre par la Direction Générale afin de gérer ces risques et ce, garantissant le respect des exigences applicables liées à la réglementation, aux sociétés, aux valeurs mobilières et aux autres obligations légales, BANK OF AFRICA a mis en place un dispositif de gestion des risques reposant sur plusieurs instances de gouvernance, d'une part, et des instances de gestion courante, d'autre part.

Sont ainsi impliqués dans la gestion et la surveillance des risques de la Banque et du Groupe le Comité Risques Groupe, le CACI Groupe, le Comité Exécutif, les Comités de Crédit, le Comité de Pilotage et de Gestion des Risques Groupe et le Comité de Surveillance des Engagements.

Par ailleurs, le Contrôle Général Groupe est mandaté pour diligenter des missions d'inspection et d'audit dans les différentes entités opérationnelles aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

La Filière Risques est totalement indépendante de toute filière opérationnelle dans le Groupe et des entités et permet de garantir une information indépendante, objective et complète aux dirigeants sur la situation des risques.

Elle veille à ce que le dispositif de gestion des risques soit efficace, exhaustif et homogène et à ce que le niveau des risques pris soit cohérent avec les orientations de l'activité, notamment les objectifs stratégiques et les moyens du Groupe et ses entités.

Le Groupe et ses entités veillent en continu au respect des exigences réglementaires édictées par Bank Al Maghrib ainsi que celles requises par les banques centrales locales.

Les Risques Groupe, à travers les Pôles Management des Risques Groupe, Engagements Groupe, et Surveillance des Engagements assure, d'une part, le pilotage et la surveillance des risques supportés par les entités du Groupe et, d'autre part, examine les modalités d'octroi de lignes de crédit. La mission de la filière Risques Groupe est de parvenir à la maîtrise et à la gestion des risques en contribuant activement à :

- La définition de la politique des risques du Groupe BANK OF AFRICA ;
- La mise en place d'un système de contrôle des risques ;
- La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements.

RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. C'est la catégorie de risque la plus large et qui peut être corrélée à d'autres catégories de risque.

Dispositif de Décision

Le processus d'octroi au niveau de l'ensemble du Groupe BANK OF AFRICA se conforme au schéma délégataire qui repose sur le principe de la dualité de décision pour les demandes de crédit au-delà de la délégation commerciale ainsi que l'utilisation dynamique de la notation interne et du scoring.

La prise de décision, conjointe aux Filiales Risques et Commerciale nécessite une contre analyse. En cas d'absence de consensus, l'arbitrage se fait par le principe d'escalade.

Diversification du Portfeuille

La diversification du portefeuille de crédit demeure une préoccupation permanente de la politique de risque du Groupe. Les éventuelles concentrations par contrepartie ou par secteur font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives permettant une gestion dynamique de l'exposition.

A ce propos, des limites de concentration sont instaurées et revues semestriellement portant sur les secteurs d'activité ainsi que les Groupes d'intérêt économique. Aussi, des reportings réguliers sont adressés à Bank Al-Maghrib, notamment celui du coefficient maximum de division des risques.

Surveillance et pilotage

Les Risques Groupe assure, au niveau du Groupe BANK OF AFRICA, des missions de prévention et de surveillance permanente des risques de crédit.

Fonction clé dans le processus de maîtrise des risques, cette gestion préventive consiste à anticiper les situations de dégradation des risques et à y apporter les ajustements appropriés.

Dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, la filière Risques Groupe veille à :

- Surveiller la régularité des engagements : conformité à l'objet du crédit et respect des cotes autorisées, examen des incidents de paiement, revue des dossiers échus... ;
- Détecter les créances présentant des signes de faiblesse persistants ;
- Suivre avec le Réseau l'évolution des principaux risques (créances difficiles, engagements les plus importants et/ ou les plus sensibles) ;
- Déterminer les dossiers éligibles au déclassement au regard de la réglementation en vigueur régissant les créances en souffrance ;
- Suivre en permanence les indicateurs de risque de crédit : créances saines, créances sensibles et créances en souffrance en précisant les provisions, le taux de sinistralité et le taux de couverture.

Créances en souffrance

A l'occasion de la revue périodique, mensuelle, du portefeuille et l'analyse des dossiers à risques, chaque filiale procède à la revue de sa classification réglementaire des crédits en s'alignant sur les exigences réglementaires locales.

Cette revue est actée dans le cadre des comités de surveillance des comptes en anomalie et de déclassement, et ce sur proposition de la fonction Risques de chaque entité. Les décisions de ces comités sont mises en œuvre à travers l'exécution et le suivi du transfert des comptes sensibles à la catégorie de créances en souffrance correspondantes ainsi que de leur provisionnement. Le provisionnement fait l'objet de contrôle et de suivi par le Contrôle Général Groupe, les Auditeurs Externes et le Comité Risques Groupes.

Dispositif de Notation Interne

Un outil de notation interne dédié aux entreprises (GE & PME) est déployé au niveau du réseau commercial.

Parallèlement, la Banque dispose d'un système décisionnel d'octroi de crédit à la consommation dédié au segment « Retail ».

BANK OF AFRICA dispose également de grilles de score pour les MRE, professionnels, et TPE. Ces grilles sont déployées au niveau du SI de la Banque.

RISQUE DE MARCHÉ

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché, ils recouvrent :

- Le risque de taux d'intérêts ;
- Le risque sur titre de propriété ;
- Le risque de change ;
- Le risque sur produits de base.

Et deux typologies de risque de crédit sur opérations de marché :

- Risque de contrepartie ;
- Risque de règlement livraison.

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe BANK OF AFRICA s'articule autour de trois axes principaux :

Limites

Limites de Contrepartie sur opérations de marché :

Le processus d'octroi des limites par contrepartie et des demandes de dépassement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BANK OF AFRICA via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différenciées suivant le type de contrepartie.

Les transactions de marché font l'objet d'une fixation de limites a priori, selon le schéma délégataire en vigueur.

Limites de marché

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché est instauré. Ces limites reflètent le profil de risque du Groupe et permettent un pilotage optimal des risques de marché à travers l'arbitrage entre les différentes activités de marché. Le set des limites de marché du Groupe. BANK OF AFRICA se décline comme suit :

- Les limites de stop/loss par activité sur différents horizons ;
- Les limites de positions ;
- Les limites de transaction.

Indicateurs de risque

Différents indicateurs de risque reflétant le niveau d'exposition aux risques de marché sont utilisés au sein du Groupe BANK OF AFRICA et se déclinent comme suit :

Valeur en risque (VoR) globale et par classe d'actif.

La Value-at-Risk est une mesure globale et probabilisée du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés.

Stress Testing par facteur de risque

Le Groupe BANK OF AFRICA réalise des tests de résistance afin d'évaluer la vulnérabilité du portefeuille de négociation du groupe à des scénarii extrêmes. Les stress tests couvrent toutes les composantes du portefeuille de négociation à travers la simulation de l'ensemble des facteurs de risque impactant le portefeuille.

RISQUE GLOBAL DE LIQUIDITE ET DE TAUX D'INTERET

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un contexte de croissance des actifs, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place par BANK OF AFRICA - BMCE Group a pour objectif de veiller à :

- Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêt, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds Propres ;
- Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;
- S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque ;
- Orienter la stratégie de la Banque de telle sorte à pouvoir saisir pleinement les opportunités de croissance offertes par l'environnement macro-économique.

Risque de Liquidité

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la Banque de poursuivre de manière harmonieuse l'expansion de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité. Par exemple des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d'évolutions adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- L'incapacité de l'établissement à lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage maximal des engagements en hors bilan ;
- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyen et long termes par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements dès qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Trois indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :

- Le LCR (Liquidity Coverage Ratio) & NSFR (Net Stable Funding Ratio) : coefficients de liquidité selon les normes de Bâle III ;
- Le profil des impasses cumulées à horizon 12 mois en mode statique ;

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque à court, moyen et long termes. Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

Risque de Taux

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêt vienne réduire les marges prévisionnelles de la Banque. La variation des taux d'intérêt impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur économique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux. L'appréhension du risque de taux peut s'effectuer en faisant appel à un ensemble de simulations de *stress testing*, dans le cadre de scénarii de variation des taux tel que préconisé par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt, veille à assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêt, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds Propres.

Les variations des taux d'intérêts peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des règles d'adossement des emplois à des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport à la MNI prévisionnelle.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court terme et à moyen, long termes. Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossements actif/passif sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture.

RISQUE OPERATIONNEL

Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte découlant d'un processus interne défaillant ou d'un système inadéquat, d'une erreur humaine ou d'un événement externe.

L'objectif prioritaire de BANK OF AFRICA - BMCE Group au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels est la réduction de l'exposition aux risques opérationnels, l'optimisation des processus de surveillance et le renforcement du dispositif de contrôle.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques à travers la collecte des événements de risques, la cartographie des risques opérationnels ainsi que les indicateurs clés de risques (K.R.I.). Une organisation spécifique de gestion des risques opérationnels a été mise en place se basant sur des interlocuteurs risques opérationnels. Il s'agit des Correspondants Risques opérationnels Métiers et Filiales (CRO), Coordinateurs Risques Opérationnels et Relais Risques Opérationnels.

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour l'atténuation de l'exposition aux risques opérationnels :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurance ;
- Eviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;
- Elaborer des plans de continuité d'activité.

BANK OF AFRICA - BMCE Group dispose d'un dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier au cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque. Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile...

La gouvernance des risques opérationnels au sein de BANK OF AFRICA - BMCE Group est structurée en trois Comités Risques Opérationnels :

- Comité de Suivi des Risques Opérationnels ;
- Comité Risques Opérationnels Filiales ;
- Comité Risques Opérationnels Groupe.

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

- L'évolution de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques ;
- L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de types de risques ;
- La définition des actions préventives et correctives à mettre en place afin de réduire le niveau de risque ;
- Le montant des Fonds Propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

Plan de Continuité d'Activité

Porté par un cadre réglementaire, le plan de continuité d'activité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques. Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations des services essentiels de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Responsabilité environnementale, climatique et sociale

Le cadre de gestion des engagements de responsabilité environnementale, climatique et sociale de BANK OF AFRICA - BMCE Group est construit sur la base des valeurs de BANK OF AFRICA et de l'engagement sous-jacent à respecter les droits de l'homme et l'environnement. Il s'applique à toutes les filiales bancaires du Groupe et à celles liées au secteur bancaire. Aussi, il y a lieu de préciser que ce cadre s'applique à tous les produits et services financiers proposés par la Banque.

Les systèmes d'identification, de mesure de d'analyses internes des risques ECS sont désormais étroitement liés à la gestion quotidienne des risques opérationnels.

RISQUE PAYS

Par risque pays on entend la possibilité qu'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne soit pas en mesure ou refuse, et que les autres contreparties de ce pays ne soient pas en mesure, de remplir leurs obligations à l'égard de l'étranger pour des considérations d'ordre sociopolitique, économique ou financier.

La politique de gestion des risques pays décrit en détail le dispositif qui repose sur les axes suivants :

- Identification du risque pays ;
- Calcul de l'exposition par pays et consolidation ;
- Élaboration de la fiche pays et sa notation ;
- Allocation des limites pays ;
- Reporting et alertes ;
- Provisionnement.

Le suivi et la surveillance des expositions du Groupe sur les risques pays sont assurés à travers une remontée mensuelle de Reporting provenant des filiales à destination du Management des Risques Groupe.

Les limites d'exposition par pays

Dans le processus de Gestion du Risque Pays, les banques sont tenues de structurer des limites pays en tenant compte de l'appréciation qualitative et quantitative du risque ainsi que le niveau de capitalisation de la banque.

A cet effet, la calibration des limites pays a été réalisée tenant compte du profil de risque de chaque pays, d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs ainsi que l'historique des expositions consolidées.

Ces limites sont réexaminées et réajustées régulièrement à la lumière de l'évaluation actualisée de chaque pays et à la survenance de tout élément de nature à les impacter substantiellement (suspension, réduction voire suppression). Ces macro-limites sont proposées par Risques Groupe et soumises à l'approbation du Comité Risques Groupe.

Cartographie des Risques Pays

La Banque se base sur le rating des agences de notation externes (S&P) qui notent plus de 80% des pays du monde et qui ont développé une expertise et un savoir-faire suffisant sur les problématiques et les enjeux futurs au sein des pays.

La Banque utilise la notation de l'assureur de crédit Coface, afin de compléter les pays qui ne sont pas notés par S&P. Aussi, les études pays du Centre d'Intelligence Economique (CIE) de BANK OF AFRICA sont utilisées pour approfondir l'analyse et l'alimentation de la cartographie.

La cartographie de la banque couvre les pays suivant une échelle regroupant six classes : Excellent Profil de Risque, Très bon Risque, Bon Risque, Risque Modéré, Risque Elevé et Risque Extrême. Cette échelle a été construite à partir d'un benchmark avec le baromètre S&P, chaque tranche fait référence à un niveau de risque précis et permet de donner une évaluation du Risque.

STRESS TESTING

Le *Stress Testing* consiste à analyser les différents scénarios suite à des chocs extrêmes affectant les activités du groupe et qui touchent aux volets crédits, marché et risque pays. Il vise d'une part à renforcer les outils de mesure de risque afin de prévoir et d'anticiper d'éventuelles situations de risque, et d'autre part à permettre une meilleure allocation des fonds propres.

Le Groupe BANK OF AFRICA intègre le *stress testing* comme composante fondamentale de sa politique de gestion des risques, à ce titre, des exercices de stress test sont réalisés régulièrement en sus des *reportings* semestriels instaurés par le régulateur.

DISPOSITIF ICAAP

L'Internal Capital Adequacy Assessment Process (ICAAP) se réfère au processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes.

Il a pour but d'assurer en permanence une adéquation entre les fonds propres et l'ensemble des risques significatifs de la banque. La banque effectue régulièrement une évaluation des fonds propres afin de s'assurer d'être en mesure de faire face à l'ensemble des risques stratégiques et qu'ils couvrent les risques encourus et potentiels.

Le processus d'adéquation des fonds propres porte sur les expositions aux risques dits de pilier I et également ceux du pilier II.

L'ICAAP est un élément clé du dispositif de gestion des risques et s'articule autour de sept composantes : Taxonomie des risques, Risk Appetite, Quantification du capital économique, Gouvernance et Politiques Risques, Capital Management, Dispositif des limites et, Dispositif de "Stress Tests".

Le Dispositif ICAAP fait l'objet de réévaluation régulière en interne à l'occasion de chaque édition. La banque transmet à Bank Al Maghrib le rapport ICAAP sur base annuelle.

CADRE D'APPETENCE AU RISQUE

Le dispositif Risk Appetite représente le cadre général de l'appétit pour le risque. Il définit les principes de gouvernance, d'organisation et le processus de déclinaison de l'appétit pour le risque à l'échelle du Groupe.

La définition de l'appétit pour le risque résulte d'une démarche coordonnée entre les différentes fonctions.

L'appétit pour le risque du Groupe est formalisé et revu annuellement dans une déclaration (Risk Appetite Statement) qui fixe les valeurs cibles, les limites et seuils encadrant le profil de risque du Groupe. Par ailleurs, le pilotage de l'appétit pour le risque se fait à travers la mise en place d'un ensemble d'indicateurs (de niveau 1 et 2) et d'un système de remontée d'alerte aux organes de Direction et d'Administration, sur la base d'une approche Traffic Light.

L'ensemble des indicateurs ainsi que leurs seuils sont mis en œuvre et approuvés par le Comité Risques Groupe et suivis par le Comité Exécutif.

La Filière Risques veille à assurer l'articulation du cadre d'appétence aux risques avec la stratégie de la Banque ainsi que la cohérence avec les différents dispositifs établis (Business Model, Plan Stratégique de Développement, ICAAP et PRCI).

PLAN DE REDESEMENT DE CRISE INTERNE (PRCI)

Le Plan de Redressement de Crise Interne est un dispositif réglementaire devant être mis en place par les institutions financières dans l'objectif de rétablir leur viabilité financière dans des cas hypothétiques de crise majeure interne, externe ou combinées.

En tant qu'établissement systémique, le Groupe BANK OF AFRICA est tenu de définir un éventail de mesures de redressement, destinées à faire face à une détérioration significative de sa situation financière et d'assurer la continuité de l'activité en cas de survenance d'une crise interne majeure qui touche les activités du groupe et cause une dégradation significative des indicateurs de risques et financiers.

La banque pilote son plan de redressement de crise interne en définissant un dispositif de suivi d'indicateurs visant à détecter les signes en temps opportun. Ces seuils sont arrêtés et approuvés par les instances de gouvernance en adéquation avec le profil de risque du Groupe et son appétit aux risques.

En se basant sur des scénarii extrêmes mais plausibles couvrant l'ensemble des risques encourus, la banque simule annuellement le rétablissement de sa viabilité financière et réexamine les mesures de redressement y afférentes. La banque transmet à Bank Al Maghrib le rapport PRCI sur base annuelle.

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	31/12/2025			31/12/2024		
	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/ Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/ Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT						
Titres de créance négociables	42 342 210		42 342 210	45 397 648		45 397 648
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	40 837 143		40 837 143	43 775 465		43 775 465
Autres titres de créances négociables	1 505 067		1 505 067	1 622 183		1 622 183
Obligations	4 835 429		4 835 429	4 525 389		4 525 389
Obligations d'Etat	1 915 312		1 915 312	2 195 938		2 195 938
Autres obligations	2 920 117		2 920 117	2 329 451		2 329 451
Actions et autres titres à revenu variable	10 583 600	2 468 478	13 052 077	9 028 819	1 720 743	10 749 562
Opérations de pension						
Prêts						
aux établissements de crédit						
à la clientèle entreprises						
à la clientèle particuliers						
Instruments financiers dérivés de transaction	20 741		20 741	8 814		8 814
Instruments dérivés de cours de change	20 741		20 741	8 814		8 814
Instruments dérivés de taux d'intérêt						
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT	57 781 980	2 468 478	60 250 458	58 960 670	1 720 743	60 681 413
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts						
Etablissements de crédit						
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions						
Instruments dérivés de cours de change						

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	31/12/2025			31/12/2024		
	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	779 247	246	-2 614	713 984	5 187	-29 572
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	7 179 503	1 994 936	-590 883	6 949 970	1 950 228	-486 921

PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU COÛT AMORTI

	31/12/2025	31/12/2024
Comptes à vue	13 822 778	12 226 612
Prêts	20 368 194	22 872 072
Dont prêts de trésorerie JJ	590 659	946 201
Opérations de pension	711 577	141 102
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	34 902 549	35 239 785
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-66 465	-88 126
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	34 836 084	35 151 660

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	31/12/2025	31/12/2024
Comptes à vue	9 309 362	8 884 278
Emprunts	29 006 782	26 020 004
Dont emprunt de trésorerie JJ	4 502 446	879 183
opérations de pension	32 700 699	45 343 026
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	71 016 843	80 247 308

PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU COÛT AMORTI

	31/12/2025	31/12/2024
Comptes ordinaires débiteurs	22 818 938	22 012 931
Prêts consentis à la clientèle	195 919 781	186 197 367
Opérations de pension	15 760 294	20 412 511
Opérations de location-financement	18 236 752	16 946 683
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	252 735 766	245 569 493
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-21 886 409	-19 952 451
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	230 849 356	225 617 042

VENTILATION DES PRÊTS & CRÉANCES ET DES DÉPRECIATIONS PAR BUCKET

	31/12/2025							
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	751 056	28 486	-	779 541	195	99	-	294
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	751 056	28 486		779 541	195	99		294
Actifs Financiers au coût amorti	296 829 549	14 096 294	24 761 584	335 687 427	3 262 292	3 001 338	17 223 698	23 487 328
Prêts et créances sur les établissements de crédit	34 901 645	-	904	34 902 549	53 230	-	13 233	66 463
Prêts et créances sur la clientèle	213 878 791	14 096 294	24 760 681	252 735 765	1 674 607	3 001 338	17 210 465	21 886 409
Titres de dettes	48 049 112			48 049 112	1 534 455			1 534 455
Total Actif	297 580 604	14 124 779	24 761 584	336 466 968	3 262 487	3 001 437	17 223 698	23 487 622
TOTAL HORS BILAN	65 116 021	272	601 127	65 717 420	248 578	2 672	306 108	557 358

	31/12/2024							
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	643 398	94 806	-	738 204	267	23 953	-	24 220
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	643 398	94 806		738 204	267	23 953		24 220
Actifs Financiers au coût amorti	288 248 291	16 204 335	22 631 889	327 084 515	2 973 261	2 901 641	15 511 179	21 386 081
Prêts et créances sur les établissements de crédit	35 202 968	-	36 817	35 239 785	55 855	-	32 271	88 126
Prêts et créances sur la clientèle	206 770 087	16 204 335	22 595 072	245 569 494	1 571 902	2 901 641	15 478 908	19 952 451
Titres de dettes	46 275 236			46 275 236	1 345 504			1 345 504
Total Actif	288 891 689	16 299 141	22 631 889	327 822 719	2 973 528	2 925 594	15 511 179	21 410 301
TOTAL HORS BILAN	56 387 940	272 423	379 118	57 039 480	238 666	2 573	284 484	525 722

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

	31/12/2025	31/12/2024
Comptes ordinaires créditeurs	184 724 647	165 819 447
Comptes à terme	28 248 184	30 266 349
Comptes d'épargne	48 756 160	47 102 989
Bons de caisse	2 932 723	3 297 279
Opérations de pension	518 502	1 183 108
Autres comptes créditeurs	10 661 057	9 958 551
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	275 841 273	257 627 724

VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	31/12/2025	31/12/2024
Banque au Maroc	175 354 439	162 928 923
Services Financiers Spécialisés	610 393	521 881
Activités à l'international	99 519 502	93 887 516
Gestion d'actifs		
Autres Activités	356 939	289 404
TOTAL EN PRINCIPAL	275 841 273	257 627 724
Dettes rattachées		
VALEUR AU BILAN	275 841 273	257 627 724

VENTILATION DES DETTES SUR LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31/12/2025	31/12/2024
Maroc	176 321 771	163 740 208
Afrique	98 572 028	92 779 245
Europe	947 475	1 108 271
TOTAL EN PRINCIPAL	275 841 273	257 627 724
Dettes rattachées		
VALEUR AU BILAN	275 841 273	257 627 724

IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	31/12/2025			31/12/2024		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	19 521 549	10 227 519	9 294 030	18 418 966	9 725 280	8 693 686
Terrains et constructions	5 432 728	1 655 445	3 777 283	5 944 578	1 656 600	4 287 979
Équipement, Mobilier, Installations	5 928 526	3 818 044	2 110 483	5 479 397	3 697 486	1 781 911
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	8 160 294	4 754 030	3 406 264	6 994 991	4 371 195	2 623 796
Immobilisations incorporelles	4 197 761	2 440 742	1 757 020	3 647 466	2 050 317	1 597 149
Logiciels informatiques acquis	3 425 754	2 180 411	1 245 344	2 877 418	1 750 119	1 127 298
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	772 007	260 331	511 676	770 048	300 198	469 851
Immeubles de placements	3 628 249	514 650	3 113 599	3 768 247	453 844	3 314 403

CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION

Détail des charges des contrats de location	31/12/2025	31/12/2024
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-42 443	-43 430
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-229 206	-242 201

ACTIF AU TITRE DES DROITS D'UTILISATION

Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles	9 294 030	8 693 686
Dont droits d'utilisation	995 538	1 120 742

PASSIF AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE

	31/12/2025	31/12/2024
Compte de régularisation et autres passifs	20 066 352	19 579 349
Dont dette locative	1 005 496	1 175 616

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAL (EN MAD)	2 202 818 810	2 157 863 330
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	220 281 881	215 786 333
Résultat Part groupe (EN MAD)	3 813 551 510	3 427 419 926
Résultat par Action (EN MAD)	17,31	15,88
Résultat dilué par Action (EN MAD)	17,31	15,88

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BANK OF AFRICA	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	61,96%	61,96%	I.G.
BOA EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
BOA UK	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA EUROPE	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BOA GROUP	Holding Bancaire	72,41%	72,41%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
OPERATION GLOBAL SERVICE	Services Back-Office Bancaire	100,00%	100,00%	I.G.
FCP OBLIGATIONS PLUS	OPCVM	100,00%	100,00%	I.G.
BOA UGANDA	Banque	92,24%	79,87%	I.G.
BANK AL KARAM	Banque Participative	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E

NOTE DE PRÉSENTATION DES RÈGLES, PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES

1 - PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX

- 1.1 - Les établissements de crédit sont tenus d'établir à la fin de chaque exercice comptable des états de synthèse aptes à donner une image fidèle de leur patrimoine, de leur situation financière, des risques assumés et de leurs résultats.
- 1.2 - La représentation d'une image fidèle, repose nécessairement sur le respect des sept principes comptables fondamentaux préconisés par la Norme Comptable Générale.
- 1.3 - Lorsque les opérations, événements et situations sont traduits en comptabilité dans le respect des principes comptables fondamentaux et des prescriptions du PCEC, les états de synthèse sont présumés donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des risques assumés et des résultats de l'établissement de crédit.
- 1.4 - Dans le cas où l'application de ces principes et de ces prescriptions ne suffit pas à obtenir des états de synthèse une image fidèle, l'établissement de crédit doit obligatoirement fournir dans l'état des informations complémentaires (ETIC) toutes indications permettant d'atteindre l'objectif de l'image fidèle.
- 1.5 - Dans le cas exceptionnel où l'application stricte d'un principe ou d'une prescription se révèle contraire à l'objectif de l'image fidèle, l'établissement de crédit doit y déroger.

Cette dérogation doit être mentionnée dans l'ETIC et être dûment motivée avec indication de son influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'établissement de crédit.

- 1.6 - Les principes comptables fondamentaux retenus se présentent comme ci-après :
 - Principe de continuité d'exploitation.
 - Principe de permanence des méthodes.
 - Principe du coût historique.
 - Principe de spécialisation des exercices.
 - Principe de prudence.
 - Principe de clarté.
 - Principe d'importance significative.

2 - PRÉSENTATION

Les états de synthèse comprennent :

- les comptes du Siège central
- les comptes des agences établies au Maroc
- les comptes des succursales et agences établies à l'étranger (succursale de Paris, succursale de Shanghai, et l'agence de Tanger off Shore).
- Les opérations et soldes significatifs internes entre les différentes entités sont éliminés.

2.1. Principes généraux

- Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.
- La présentation des états de synthèse de BANK OF AFRICA est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit .

2.2. Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
- créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
- crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle)
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.
- Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :
 - Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses douteuses ou compromises
 - Après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sont provisionnées à hauteur de :
 - 20 % pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

2.3. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2.4. Portefeuilles de titres

2.4.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

2.4.2 Titres de Transaction

Sont considérés comme des titres de transaction, les titres qui à l'origine sont :

- acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme dans le but d'en tirer un profit.
- détenus par l'établissement de crédit dans le cadre de son activité de mainteneur de marché, le classement en titres de transaction étant subordonné à la condition que le stock des titres fasse l'objet d'un volume d'opérations significatif compte tenu des opportunités du marché.
- acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille comprenant des instruments dérivés, des titres ou d'autres instruments gérés ensemble, et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.
- ou qui font l'objet d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage.

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. Les frais de transaction sont directement constatés en résultat. Les titres cédés sont évalués suivant ces mêmes règles.

2.4.3 Titres de Placement

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Par défaut, il s'agit de titres qui ne sont pas classés dans une autre catégorie.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres en provenance des catégories " Titres de l'activité de portefeuille " et " Titres de participation et parts dans les entreprises liées " font l'objet, à la date du transfert et préalablement à celui-ci, d'une évaluation selon les règles de la catégorie d'origine. Ils sont transférés dans la catégorie " Titres de placement " à cette valeur comptable.

Dans le cas où le titre proviendrait de la catégorie " Titres d'investissement ", il sera évalué à sa valeur nette comptable déterminée à la date du reclassement.

2.4.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour en procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

2.4.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit en :

- Titres de participation
- Participations dans les entreprises liées
- Titres de l'activité du portefeuille et
- Autres emplois assimilés

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

2.4.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

2.5. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

2.6. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du " taux de clôture ".

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan de l'entité étrangère (Agence de Paris) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique (dotations) et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste "écart de conversion".

Conversion des éléments du compte de résultat à l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice. Toutefois, les éléments de compte de résultat ont été convertis au cours de clôture car cette méthode ne fait pas apparaître de différence significative par rapport à la méthode du taux moyen.

2.7. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

2.8. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1 an
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	Non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation :	
Construits avant 1986	20 ans
Construits après 1986	40 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Parts des sociétés civiles	Non amortissables

2.9. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

2.10. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

2.11. Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avais et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base " flat " et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

2.12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

2.13. Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

BANK OF AFRICA
ÉTATS DE SYNTHÈSE
COMPTES SOCIAUX
AU 31 DÉCEMBRE 2025

BILAN

ACTIF	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	6 055 746	6 094 414
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	26 082 327	26 946 771
. A vue	9 269 008	8 124 129
. A terme	16 813 319	18 822 641
Créances sur la clientèle	151 400 795	147 404 686
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	45 396 547	42 450 884
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	41 728 700	34 074 735
. Crédits et financements participatifs immobiliers	39 150 584	39 814 816
. Autres crédits et financements participatifs	25 124 965	31 064 250
Créances acquises par affacturage	3 164 618	2 738 363
Titres de transaction et de placement	58 049 620	59 868 143
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	36 976 917	40 411 234
. Autres titres de créance	264 028	248 348
. Titres de propriété	20 808 676	19 208 562
. Certificats de Sukuks	-	-
Autres actifs	9 414 675	8 162 050
Titres d'investissement	10 938 676	10 988 955
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 718 879	8 705 033
. Autres titres de créance	2 219 796	2 283 922
. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	14 014 009	13 661 852
. Participation dans les entreprises liées	11 281 271	10 747 084
. Autres titres de participation et emplois assimilés	2 732 738	2 914 768
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	195 703	188 400
Dépôts d'investissement placés	1 780 646	251 550
Immobilisations données en crédit-bail et en location	490 075	363 298
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	1 174 576	981 947
Immobilisations corporelles	3 176 656	2 735 593
TOTAL DE L'ACTIF	285 938 123	280 386 021

En milliers de DH

HORS BILAN

HORS BILAN	31/12/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DONNES	58 000 550	40 563 241
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	857 184	203 349
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	11 485 345	8 361 243
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	11 976 131	6 761 501
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	17 440 901	13 669 615
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	16 240 990	11 567 533
ENGAGEMENTS RECUS	24 130 239	22 821 781
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	19 834 967	18 062 761
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	3 774 373	3 966 781
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	520 899	792 239
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

En milliers de DH

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	17 656 387	16 703 481
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	558 206	650 976
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	6 908 092	6 758 609
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	1 477 990	1 353 813
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	974 041	730 801
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	38 283	47 968
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	1 749 373	1 550 551
Autres produits bancaires	5 950 401	5 610 763
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	8 223 046	8 388 957
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	1 608 277	1 815 277
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	1 152 178	1 238 556
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	745 085	871 121
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	33 204	30 726
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	4 684 302	4 433 276
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	9 433 341	8 314 524
Produits d'exploitation non bancaire	102 617	209 063
Charges d'exploitation non bancaire	71 272	19 145
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	3 988 624	3 756 687
Charges de personnel	1 808 409	1 689 899
Impôts et taxes	77 599	72 586
Charges externes	1 708 720	1 690 468
Autres charges générales d'exploitation	466	317
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	393 430	303 417
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	2 489 839	2 509 638
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	2 055 835	1 551 396
Pertes sur créances irrécouvrables	119 778	462 215
Autres dotations aux provisions	314 225	496 027
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	431 873	736 251
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	336 881	667 671
Récupérations sur créances amorties	37 104	33 130
Autres reprises de provisions	57 888	35 450
RESULTAT COURANT	3 418 096	2 974 368
Produits non courants	30 832	159 842
Charges non courantes	167 472	328 472
RESULTAT AVANT IMPOTS	3 281 456	2 805 738
Impôts sur les résultats	1 110 694	919 542
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 170 762	1 886 195

(-) signifie moins
(+) signifie plus

En milliers de DH

En milliers de DH

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	55 036 753	59 087 344
. A vue	16 940 930	5 745 853
. A terme	38 095 823	53 341 492
Dépôts de la clientèle	175 640 201	163 213 170
. Comptes à vue créditeurs	132 132 064	116 980 318
. Comptes d'épargne	27 616 834	27 765 858
. Dépôts à terme	10 392 335	13 853 315
. Autres comptes créditeurs	5 498 967	4 613 680
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	5 598 148	7 888 099
. Titres de créance négociables émis	5 598 148	7 888 099
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	10 839 420	12 677 501
Provisions pour risques et charges	2 332 241	2 026 454
Provisions réglementées	54 473	85 305
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	12 088 543	12 145 994
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	19 974 709	19 218 005
Capital	2 202 819	2 157 863
Actionnaires.Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	53	89
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	2 170 762	1 886 195
TOTAL DU PASSIF	285 938 123	280 386 021

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
(+) Intérêts et produits assimilés	8 944 288	8 763 398
(-) Intérêts et charges assimilées	3 505 540	3 924 954
MARGE D'INTERET	5 438 748	4 838 444
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	38 283	47 968
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	33 204	30 726
RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET LOCATION	5 079	17 241
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
RESULTAT DES OPERATIONS D'IJARA	-	-
(+) Commissions perçues	2 166 642	2 018 099
(-) Commissions servies	684 044	688 781
MARGE SUR COMMISSIONS	1 482 598	1 329 319
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	818 955	989 889
(+) résultat des opérations sur titres de placement	111 804	- 6 555
(+) résultat des opérations de change	957 475	684 133
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	- 14 261	54 593
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ	1 873 972	1 722 059
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	991 861	730 833
(-) Diverses autres charges bancaires	358 917	323 372
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPOTS D'INVESTISSEMENT	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	9 433 341	8 314 524
(+) résultat des opérations sur Immbilisations financières	35 938	79 553
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	75 109	68 998
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	42 222	19 145
(-) Charges générales d'exploitation	3 988 624	3 756 687
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	5 513 542	4 687 244
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	-1 801 628	-1 312 810
(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions	-293 818	-400 065
RESULTAT COURANT	3 418 096	2 974 368
RESULTAT NON COURANT	-136 640	-168 631
(-) Impôts sur les résultats	1 110 694	919 542
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 170 762	1 886 195

	31/12/2025	31/12/2024
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 170 762	1 886 195
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	393 430	303 417
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	460	90 512
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	25 283	311 190
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions	68 773	191 674
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	11 037	797
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	119	59
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	27 508	140 065
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	29 050	-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 511 787	2 258 837
(-) Bénéfices distribués	1 078 932	850 263
(+) AUTOFINANCEMENT	1 432 855	1 408 574

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	17 240 468	16 443 922
(+) Récupérations sur créances amorties	37 104	33 130
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	55 523	63 249
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	9 971 759	9 999 762
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	71 272	19 145
(-) Charges générales d'exploitation versées	3 595 194	3 453 270
(-) Impôts sur les résultats versés	1 110 694	919 542
I.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	2 584 178	2 148 582
Variation des :		
(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	864 444	-2 089 878
(+) Créances sur la clientèle	-4 422 364	-13 478 298
(+) Titres de transaction et de placement	1 818 523	-12 373 500
(+) Autres actifs	-1 220 830	-115 103
(-) Titres Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-126 777	15 765
(+) Immobilisations données en Ijara	-	-
(+) Dépôts d'investissement placés auprès des établissements de crédit et assimilés	-151 000	250 000
(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-4 050 592	7 743 882
(+) Dépôts de la clientèle	12 427 031	10 997 956
(+) Dettes envers la clientèle sur financements participatifs	-	-
(+) Titres de créance émis	-2 289 951	995 708
(+) Autres passifs	-1 836 759	3 724 873
II.SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-350 275	-4 328 595
III.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	2 233 903	2 180 013
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières (1) (4)	343 085	3 599 235
(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles (4)	18 254	1 815
(-) Acquisition d'immobilisations financières (1)	585 451	822 624
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 218 641	858 800
(+) Intérêts perçus	27 895	49 754
(-) Dividendes perçus	665 267	639 333
IV.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-749 590	2 608 712
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
(+) Emission de dettes subordonnées	-	-
(+) Dépôts d'investissement reçus	-	-
(+) Emission d'actions	-	-
(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
(-) Dépôts d'investissement remboursés (2)	-	-
(-) Intérêts versés	444 050	619 975
(-) Rémunérations versées sur dépôts d'investissement (3) (4)	-	-
(-) Dividendes versés	1 078 932	850 263
V.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-1 522 982	-1 470 237
VI.VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+ IV +V)	-38 669	-1 041 538
VII.TRÉSORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	6 094 414	7 135 953
VIII.TRÉSORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	6 055 746	6 094 414

(1) Autres que les titres de Moucharaka et Moudaraba
(2) Y compris IRR utilisées
(3) Y compris PER utilisées
(4) Autres que ceux découlant des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges

Fidarc
Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca

BDO

119, Bd Abdelmoumen, 5^{ème} Etage N° 39
20360 Casablanca

BANK OF AFRICA S.A
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA SITUATION PROVISOIRE DES COMPTES SOCIAUX EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de BANK OF AFRICA S.A comprenant le bilan, l'hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 36.436.887 dont un bénéfice net de KMAD 2.170.762, relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

BANK OF AFRICA S.A dispose, au 31 décembre 2025, d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de donation, pour un montant total de 1 milliard de dirhams présentant des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BANK OF AFRICA S.A arrêtés au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 27 mars 2026

Les commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
7 Bd Driss Slaoui, 20360 Casablanca
Tél : 05 22 22 22 22

Faïçal MEKOUAR
Associé

BDO
Amine BAAKILI
Associé

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres Ets. de crédit et assimilés au Maroc	Ets. de crédit à l'étranger	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Comptes ordinaires débiteurs	3 501 481	96 951	1 999 656	6 600 870	12 198 958	9 913 176
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	120 208
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
A terme	-	-	-	-	-	120 208
Prêts de trésorerie	-	2 071 500	632 585	1 381 366	4 085 451	4 732 177
Au jour le jour	-	500 000	-	-	500 000	475 741
A terme	-	1 571 500	632 585	1 381 366	3 585 451	4 256 436
Prêts financiers	-	3 986 851	8 118 722	190 540	12 296 113	13 662 014
Autres créances	-	961 791	-	-	961 791	724 674
Intérêts courus à recevoir	-	37 415	-	4 080	41 495	86 384
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	3 501 481	7 154 508	10 750 963	8 176 856	29 583 808	29 238 633

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèles	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Crédits de trésorerie	1 818 257	3 512 774	28 085 942	3 176 208	36 593 181	33 660 178
Comptes à vue débiteurs	268 425	3 512 774	10 638 869	1 718 897	16 138 965	14 292 268
Créances commerciales sur le Maroc	43 806	-	5 075 204	719	5 119 729	4 225 008
Crédits à l'exportation	-	-	241 290	1 372 833	1 614 123	1 228 676
Autres crédits de trésorerie	1 506 026	-	12 130 579	83 759	13 720 364	13 914 226
Crédits à la consommation	-	-	53 259	8 381 989	8 435 248	8 411 543
Crédits à l'équipement	6 077 684	12 212 720	16 263 557	6 612 163	41 166 124	33 531 007
Crédits Immobiliers	205 498	-	5 812 284	32 999 656	39 017 438	39 712 510
Autres crédits	600 000	18 568 460	374 159	180 936	19 723 555	25 946 800
Créances acquises par affacturage	1 582 708	-	1 574 309	7 601	3 164 618	2 738 363
Intérêts courus à recevoir	119 152	78 667	636 766	229 256	1 063 840	1 029 865
Créances en souffrance	1 678	-	3 143 625	2 256 106	5 401 410	5 112 984
Créances pré-douteuses	-	-	1 396	458 765	460 162	473 228
Créances douteuses	-	-	315 182	204 910	520 092	763 882
Créances compromises	1 678	-	2 827 047	1 592 430	4 421 156	3 875 874
TOTAL	10 404 977	34 372 621	55 943 901	53 843 915	154 565 414	150 143 050

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT
ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

	Ets de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
			Financiers	Non Financiers		
Titres cotés	415 085	5 208 274	-	476 198	6 099 557	6 854 534
Bons du Trésor et valeurs assimilées	415 085	4 623 063	-	47 242	5 085 390	5 947 254
Obligations	-	585 211	-	428 956	1 014 167	907 279
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-	-
Titres non cotés	5 793	40 626 563	14 852 016	7 404 367	62 888 739	64 002 564
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	40 187 037	-	40 187 037	40 187 037	42 489 231
Obligations	-	-	219 947	969 953	1 189 900	1 528 554
Autres titres de créance	5 793	-	46 125	79 882	131 800	91 879
Titres de propriété	-	-	14 474 724	6 333 952	20 808 676	19 113 436
Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus	-	439 526	111 220	20 581	571 326	779 463
TOTAL	420 878	45 834 837	14 852 016	7 880 565	68 988 296	70 857 098

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE SOCIALE

	31/12/2025		31/12/2024	
	Créances	Provisions	Créances	Provisions
Créances pré-douteuses	506 914	46 753	506 598	33 370
Créances douteuses	1 519 047	998 955	1 711 109	947 227
Créances compromises	14 226 003	9 804 847	12 036 321	8 160 447
TOTAL	16 251 965	10 850 555	14 254 028	9 141 044

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS

ACTIF	31/12/2025	31/12/2024
Instruments optionnels achetés	-1 481	-2 309
Opérations diverses sur titres	289 616	318 513
Débiteurs divers	2 071 090	1 643 076
Sommes dues par l'Etat	1 827 347	1 429 360
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	161 043	139 663
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	82 700	74 053
Valeurs et emplois divers	3 052 328	3 108 290
Comptes de régularisation	4 003 121	3 094 479
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	290 181	25 197
Contrepartie du résultat de change de hors bilan	290 181	25 197
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	59 212	43 749
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	12 614	12 031
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	578 678	663 032
Produits à recevoir	477 144	502 333
Charges constatées d'avance	101 534	160 699
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	3 062 435	2 350 470
Autres comptes de régularisation	-	-
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
TOTAL	9 414 675	8 162 050

ENGAGEMENTS SUR TITRES

ENGAGEMENTS	Montant
Engagements donnés	16 240 990
Titres achetés à réméré	-
Autres titres à livrer	16 240 990
Engagements reçus	520 899
Titres vendus à réméré	-
Autres titres à recevoir	520 899

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Montant brut au début de l'exercice	Reclassement Brut au cours de l'exercice/Autres variations	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions					Montant net à la fin de l'exercice
						Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Reclassement amortissement au cours de l'exercice / Autres variations	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
Immobilisations incorporelles	1 674 810	-4	545 785	140 146	2 080 445	692 863	137	212 869	-	905 869	1 174 576
Droit au bail	97 150	18	-	-	97 168	-	-	-	-	-	97 168
Immobilisations en recherches et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 577 660	-22	545 785	140 146	1 983 277	692 863	137	212 869	-	905 869	1 077 408
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	7 381 261	-576	673 590	58 181	7 996 095	4 645 669	-299	180 556	6 488	4 819 438	3 176 656
Immeubles d'exploitation	2 361 606	-	345 945	3 699	2 703 852	416 362	-	29 214	576	445 000	2 258 852
Terrain d'exploitation	232 783	-	2 521	1 682	233 622	-	-	-	-	-	233 622
Immeubles d'exploitation - Bureaux	2 128 823	-	343 424	2 017	2 470 230	416 362	-	29 214	576	445 000	2 025 230
Immeubles d'exploitation - Logements de fonctions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel d'exploitation	2 287 258	-339	225 036	44 921	2 467 034	1 969 331	-262	72 527	42	2 041 554	425 480
Mobilier de bureau d'exploitation	616 677	-195	93 333	44 358	665 457	450 881	-180	12 413	-	463 115	202 342
Matériel de bureau d'exploitation	233 918	18	5 936	-	239 872	225 369	-	3 950	-	229 337	10 535
Matériel informatique	1 249 066	-162	121 080	-	1 369 985	1 114 567	-99	53 597	-	1 168 064	201 920
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	78 668	-	3 612	563	81 717	77 251	-	962	42	78 171	3 546
Autres matériel d'exploitation	108 929	-	1 074	-	110 004	101 261	-	1 606	-	102 868	7 136
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 267 404	-36	90 414	1 584	2 356 197	1 982 934	-37	62 280	1 465	2 043 711	312 486
Immobilisation corporelles hors exploitation	464 993	-201	12 196	7 977	469 012	277 043	-	16 534	4 404	289 173	179 838
Terrain hors exploitation	47 869	-201	198	1 063	46 863	-	-	-	-	-	46 803
Immeubles hors exploitation	231 423	-	790	4 253	227 959	135 148	-	8 810	1 744	142 215	85 745
Mobilier et matériel hors exploitation	74 572	-	2 524	2 660	74 436	62 016	-	2 672	2 660	62 028	12 408
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	111 130	-	8 684	-	119 814	79 878	-	5 052	-	84 930	34 883
TOTAL	9 056 072	-580	1 219 375	198 326	10 076 540	5 338 532	-162	393 425	6 488	5 725 307	4 351 233

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION
ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	47 931 032	47 931 032	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	32 436 219	32 436 219	-	-	-	-
Obligations	132 228	132 228	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	15 362 585	15 362 585	-	-	-	-
Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-	-
Titres de placement	10 142 587	10 118 589	10 118 589	-	-	23 998
Bons du Trésor et valeurs assimilées	4 540 697	4 540 697	4 540 697	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	131 800	131 800	131 800	-	-	-
Titres de propriété	5 470 090	5 446 091	5 446 091	-	-	23 998
Titres d'investissement	10 938 676	10 938 676	11 590 462	699 428	47 641	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 718 879	8 718 879	8 716 086	-	2 794	-
Obligations	2 203 640	2 203 640	2 874 377	699 428	28 691	-
Autres titres de créance	16 157	16 157	-	-	16 157	-
TOTAL	69 012 294	68 988 296	21 709 051	699 428	47 641	23 998

CRÉANCES SUBORDONNÉES

	Montant			Dont entreprises liées et apparentées	
	31/12/2025		31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
	Brut	Provisions	Net	Net	Net
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés	1 976 350	-	1 976 350	439 950	1 976 350
Créances subordonnées à la clientèle	-	-	-	-	-
TOTAL	1 976 350	-	1 976 350	439 950	1 976 350

PLUS OU MOINS VALEURS SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
01/01/2025	Divers	-	-	-	-	-	-
	matériels roulants	42	42	-	253	253	-
02/01/2025	Divers	-	-	-	-	-	-
	matériels roulants	54	0	53	54	-	-
03/03/2025	Immeubles	-	-	-	-	-	-
	hors exploitation	5 317	1 744	3 573	6 500	2 927	-
30/06/2025	Divers matériels roulants	468	-	468	481	13	-
07/10/2025	Immeubles d'exploitation	2 008	360	1 648	6 200	4 552	-
15/10/2025	Immeubles d'exploitation	2 085	842	1 243	1 500	257	-
29/12/2025	Immeubles d'exploitation	1 191	839	351	3 000	2 649	-
31/12/2025	Mobiliers hors exploitation	2 660	2 660	-	266	266	-
		13 823	6 488	7 336	18 254	10 918	-

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

	Secteur Public	Entreprises Financières	Entreprises non Financières	Autre clientèle	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Comptes à vue créditeurs	5 906 227	2 562 824	34 056 922	89 581 864	132 107 837	116 965 630
Comptes d'épargne	-	-	-	27 528 881	27 528 881	27 651 314
Dépôts à terme	14 434	90 089	1 737 268	8 429 067	10 270 858	13 717 714
Autres comptes créditeurs	190 223	911 978	2 841 837	1 554 929	5 498 967	4 613 680
Intérêts courus à payer	23 675	27 288	20 221	162 474	233 658	264 832
TOTAL	6 134 559	3 592 179	38 656 248	127 257 215	175 640 201	163 213 170

BANK OF AFRICA
ÉTATS DE SYNTHÈSE
COMPTES SOCIAUX
AU 31 DÉCEMBRE 2025

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

En milliers de DH

	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Réajustement	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements	Provisions	Montant net à la fin de l'exercice
						Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	
								Dotation au titre de l'exercice
								Reprises de provisions
								Cumul des provisions
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat	453 446	147 292	1 060	14 229	613 907	33 204	123 831	-
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles	6 311	-	-	116	6 427	3 011	5 090	-
Crédit-bail mobilier	267 696	-	-	103	267 799	21 473	67 788	-
Crédit-bail mobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail mobilier loué	267 696	-	-	103	267 799	21 473	67 788	-
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier	188 332	146 768	-	1 432	336 532	8 720	50 953	-
Crédit-bail immobilier en cours	36 771	146 768	-	58	183 597	-	-	-
Crédit-bail immobilier loué	151 561	-	-	1 374	152 935	8 720	50 953	-
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-8 893	-	1 060	12 578	2 625	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	524	-	-	524	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisation données en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens mobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens immobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	453 446	147 292	1 060	14 229	613 907	33 204	123 831	490 075

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

En milliers de DH

	Bank Al-Maghrib Trésor Public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres Ets. de crédit et assimilés au Maroc	Ets. de crédit à l'étranger	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
Comptes ordinaires créditeurs	-	109 889	2 279 921	3 832 980	6 222 790	4 513 850
Valeurs données en pension	28 679 467	4 020 451	-	-	32 699 918	45 340 353
Au jour le jour	4 360 317	2 002 823	-	-	6 363 140	600 002
A terme	24 319 150	2 017 628	-	-	26 336 778	44 740 351
Emprunts de trésorerie	3 868 000	8 224 890	56 326	3 104 323	15 253 539	7 074 651
Au jour le jour	-	4 355 000	-	-	4 355 000	632 000
A terme	3 868 000	3 869 890	56 326	3 104 323	10 898 539	6 442 651
Emprunts financiers	-	6 791	255 540	411 230	673 561	931 183
Autres dettes	9 318	3 592	70 337	-	83 246	1 107 893
Intérêts courus à payer	64 657	21 466	8 974	8 601	103 698	119 414
TOTAL	32 621 442	12 387 079	2 671 098	7 357 133	55 036 752	59 087 344

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS

En milliers de DH

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Instruments optionnels vendus	-7 559	1 768
Opérations diverses sur titres	2 897 659	5 726 084
Créditeurs divers	2 705 088	3 006 266
Sommes dues à l'Etat	2 170 303	2 440 148
Sommes dues aux organismes de prévoyance	47 256	47 726
Sommes diverses dues au le personnel	336 258	317 046
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	125	94
Fournisseurs de biens et services	38 715	- 14 636
Divers autres créditeurs	112 430	215 889
Comptes de régularisation	5 244 232	3 943 382
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	151 257	110 473
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	144 389	164 088
Charges à payer et produits constatés d'avance	711 146	687 215
Autres comptes de régularisation	4 237 441	2 981 605
TOTAL	10 839 420	12 677 501

PROVISIONS

En milliers de DH

	Encours 31/12/2024	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2025
Provisions déduites de l'Actif :	9 901 463	2 055 891	445 431	6 373	11 518 296
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	9 137 368	2 031 432	322 227	306	10 846 878
Agios réservés	3 677	-	-	-	3 677
Titres de placements	85 458	23 998	85 263	- 195	23 998
Titres de participation et emplois assimilés	674 961	460	37 941	6 262	643 743
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Titres d'investissement	-	-	-	-	-
Provisions inscrites au Passif :	2 111 759	338 169	63 269	55	2 386 713
Provisions pour risques d'exécution d'engagements p	191 897	24 403	14 654	-	201 646
ar signature	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	1 571 449	25 283	-	9	1 596 741
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	263 108	288 482	17 783	46	533 853
Provisions réglementées	85 305	-	30 832	-	54 472
TOTAL GENERAL	12 013 222	2 394 059	508 699	6 428	13 905 010

TITRES DE CRÉANCES ÉMIS

En milliers de DH

Ligne	Date début	Échéance	Taux	Volume
CD BOA	18/10/2021	18/10/2026	2,48%	613 700,00
CD BOA	08/02/2024	08/02/2026	3,61%	25 000,00
CD BOA	08/02/2024	08/02/2027	3,73%	40 000,00
CD BOA	15/04/2024	15/04/2027	3,66%	510 000,00
CD BOA	15/04/2024	15/04/2026	3,55%	590 000,00
CD BOA	06/05/2024	06/05/2027	3,66%	1 395 000,00
CD BOA	06/05/2024	06/05/2026	3,55%	775 000,00
CD BOA	09/05/2024	09/05/2027	3,66%	420 000,00
CD BOA	09/05/2024	09/05/2026	3,55%	150 000,00
CD BOA	16/01/2025	15/01/2026	2,78%	954 100,00
TOTAL				5 472 800

CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Encours 31/12/2024	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2025
Ecarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	19 218 005	807 300	- 50 595	19 974 709
Réserve légale	460 306	-	-	460 306
Autres réserves	7 867 329	807 300	- 1 084 572	7 590 057
Primes d'émission, de fusion et d'apport	10 890 370	-	1 033 976	11 924 346
Capital	2 157 863	-	44 955	2 202 819
Capital appelé	2 157 863	-	44 955	2 202 819
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires - Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	89	- 89	53	53
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 886 195	-1 886 195	-	2 170 762
TOTAL	23 262 153	-1 078 985	5 587	24 348 344

DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordonnée et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur KMAD)
DH	150 000	1	6,95%	Perpétuel	-	150 000
DH	850 000	1	4,23%	Perpétuel	-	850 000
DH	950 000	1	4,12%	Perpétuel	-	950 000
DH	50 000	1	6,30%	Perpétuel	-	50 000
DH	200 000	1	7,05%	Perpétuel	-	200 000
DH	800 000	1	5,37%	Perpétuel	-	800 000
DH	910 000	1	4,62%	Perpétuel	-	910 000
DH	90 000	1	4,63%	Perpétuel	-	90 000
DH	500 000	1	4,51%	Perpétuel	-	500 000
DH	500 000	1	4,48%	Perpétuel	-	500 000
DH	400 000	1	4,53%	Perpétuel	-	400 000
DH	100 000	1	5,90%	Perpétuel	-	100 000
DH	970 000	1	4,33%	Perpétuel	-	970 000
DH	30 000	1	5,74%	Perpétuel	-	30 000
DH	100 000	1	4,62%	Perpétuel	-	100 000
DH	900 000	1	4,22%	Perpétuel	-	900 000
DH	1 000 000	1	4,44%	Perpétuel	-	1 000 000
DH	447 200	1	3,74%	10 ANS	-	447 200
DH	78 900	1	3,74%	10 ANS	-	78 900
DH	1 473 900	1	3,18%	10 ANS	-	1 473 900
DH	400 000	1	3,19%	10 ANS	-	400 000
DH	1 000 000	1	3,08%	10 ANS	-	1 000 000
						11 900 000

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

En milliers de DH

ENGAGEMENTS	31/12/2025	31/12/2024
Engagements de financement et de garantie donnés	41 759 561	28 995 708
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	857 184	203 349
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	380 184	203 349
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	-	-
Autres engagements de financement donnés	477 000	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	-	8 361 243
Crédits documentaires import	11 485 345	3 629 096
Acceptations ou engagements de payer	3 360 412	1 954 705
Ouvertures de crédit confirmés	1 397 586	1 641 217
Engagements de substitution sur émission de titres	3 339 640	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	236 723
Autres engagements de financement donnés	94 917	899 502
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 292 790	6 761 501
Crédits documentaires export confirmés	11 976 131	- 99 111
Acceptations ou engagements de payer	83 973	27 853
Garanties de crédits donnés	15 462	-
Autres cautions, avais et garanties donnés	-	713 619
Engagements en souffrance	11 876 695	6 119 139
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	13 669 615
Garanties de crédits donnés	17 440 901	-
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	-	8 535 209
Autres cautions et garanties données	11 194 493	5 134 406
Engagements en souffrance	6 246 409	-
Engagements de financement et de garantie reçus	-	22 029 542
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	23 609 340	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	18 062 761
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	19 834 967	8 448 057
Garanties de crédits	8 045 167	9 614 704
Autres garanties reçues	11 789 800	3 966 781
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	3 774 373	3 966 781
Garanties de crédits	3 774 373	-
Autres garanties reçues	-	-

MARGE D'INTÉRÊTS

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts perçus	8 944 288	8 763 398
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	558 206	650 976
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	6 908 092	6 758 609
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	1 477 990	1 353 813
Intérêts servis	3 505 540	3 924 954
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 608 277	1 815 277
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	1 152 178	1 238 556
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	745 085	871 121

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS

En milliers de DH

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
Opérations de change à terme	54 817 443	40 602 731	-	-
Devises à recevoir	12 175 958	8 977 709	-	-
Dirhams à livrer	3 458 548	710 500	-	-
Devises à livrer	23 936 808	19 686 757	-	-
Dirhams à recevoir	15 246 128	11 227 765	-	-
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
Engagements sur produits dérivés	11 837 628	4 309 759	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	9 177 533	3 790 754	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	1 576 742	- 9 292	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	178 002	446 322	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	905 351	81 975	-	-

COMPTES DE LA CLIENTÈLE

En nombre

COMPTES DE LA CLIENTÈLE	31/12/2025	31/12/2024
Comptes courants	154 475	134 273
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	182 024	175 393
Autres comptes chèques	1 309 856	1 194 297
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes d'épargne	741 857	740 391
Comptes à terme	4 850	4 980
Bons de caisse	174	179
Autres comptes de dépôts	-	-

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE

En milliers de DH

Nombre	Montant global des risques	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
14	51 101 804	34 189 522	5 591 304	-

En milliers de DH

En milliers de DH

En nombre

En milliers de DH

En milliers de DH

En milliers de DH

En milliers de DH

En milliers de DH

En milliers de DH

En milliers de DH

En milliers de D...

MONTANT DU CAPITAL : 2 202 818 810 DIRHAMS

En milliers de DH

En milliers de DH

En nombre

En milliers de D

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	Total
Actif						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	6 828 009	3 932 181	4 225 249	7 561 298	3 428 473	25 975 210
Créances sur la clientèle	28 320 776	15 304 419	11 757 495	46 483 574	52 615 838	154 482 102
Titres de créance	24 892 140	1 478 788	9 774 758	18 882 149	13 885 195	68 913 030
Créances subordonnées	-	-	-	-	195 703	195 703
Crédit-bail et assimilé	15 494	8 845	43 920	158 145	262 695	489 099
TOTAL	60 056 419	20 724 233	25 801 422	73 085 166	70 387 904	250 055 144
Passif						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	47 623 911	-	8 417 263	546 257	318 510	56 905 941
Dettes envers la clientèle	1 866 233	1 979 729	5 530 308	892 879	836	10 269 985
Titres de créance émis	-	979 100	2 128 700	2 365 000	-	5 478 800
Emprunts subordonnés	-	-	2 000 000	400 000	9 500 000	11 900 000
TOTAL	49 490 144	2 958 829	18 076 271	4 204 136	9 819 346	84 548 726

BANK OF AFRICA

ÉTATS DE SYNTHÈSE

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2025

TITRES DE PARTICIPATION

En milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette
TITRES DE PARTICIPATION							
TANGER MED ZONES	Sté d'aménagement	821 877	906 650 000	9,06	82 188	-	82 188
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY	Gest, de la place financière de Casablanca	500 000	500 000 000	10,00	50 000	-	50 000
ECOPARC DE BERRECHID	Sté d'aménagement	120 000	55 000 000	21,82	12 000	-	12 000
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Gestion Monétique	109 990	98 200 000	11,20	11 000	-	11 000
FONDS DE GARANTIE DE LA COMMANDE PUBLIQUE	Fonds d'investissement	100 000	135 000 000	7,41	10 000	-	10 000
MOROCCAN INFORMATION TECHNOPARK COMPANY	Gest.Im.techno parc	56 500	46 000 000	12,28	5 650	-	5 650
BAB CONSORTIUM	Sté pharmaceutique	33 332	10 000 000	33,33	3 333	-	3 333
BMCE CAPITAL REAL ESTATE	Gestion d'actifs immobiliers	12 495	5 000 000	24,99	1 250	-	1 250
MARTKO (MAGHREB ARAB TRADING C°)	Ets financier	12 000	600 000 USD	20,00	971	971	-
MNF VENTURES	Gest, fonds MNF	4 000	2 000 000	20,00	400	400	-
STE RECOURS	Sté de recouvrement	3 750	2 500 000	15,00	375	375	-
					177 166	1 746	175 420
TITRES DES ENTREPRISES LIEES							
O TOWER	Sté d'aménagement	31 300 119	6 520 858 600	48,00	3 130 012	-	3 130 012
BOA GROUP	Ets de crédit/étranger	435 192	93 154 535 EUR	72,41	2 900 772	-	2 900 772
BIH	Ets de crédit/étranger	102 173 261	102 173 261 GBP	100,00	1 253 870	-	1 253 870
BANK OF AFRICA EUROPE	Ets de crédit/étranger	666 149	40 635 089 EUR	100,00	856 968	-	856 968
SALAFIN	Crédit à la consommation	1 935 692	312 411 900	61,96	707 410	-	707 410
LITTORAL INVEST	Société immobilière	26 000	2 600 000	100,00	450 000	-	450 000
BANK AL KARAM	Banque participative	6 000 000	600 000 000	100,00	404 000	-	404 000
MAGHREBAIL	Crédit bail	726 220	138 418 200	52,47	370 770	-	370 770
LOCASOM	Location Longue durée	784 768	83 042 900	94,50	336 882	-	336 882
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Ets de crédit étranger	121 726	50 000 268 220 FCFA	32,38	135 112	-	135 112
BOA UGANDA	Ets de crédit/étranger	71 116 055	150 000 000 000 UGX	47,41	131 619	-	131 619
SOCIETE D'AMENAGEMENT TANGER TECH - SA-TT	Sté d'aménagement	1 250 000	500 000 000	25,00	125 000	-	125 000
HANOUTY	Distribution	93 624	20 399 000	45,90	123 529	123 529	-
BMCE CAPITAL	Banque d'affaires	100 000	100 000 000	100,00	100 000	-	100 000
IMMOBILIERE RIYAD ALNOUR	Hôtellerie	3 000	300 000	100,00	78 357	-	78 357
DAMANE CASH	Ets financier	369 996	37 000 000	99,99	57 000	-	57 000
MAROC FACTORING	Factoring	450 000	45 000 000	100,00	51 817	-	51 817
GLOBAL NETWORK SYSTEMS HOLDING	Traitement de l'information	116 000	11 600 000	100,00	46 591	-	46 591
BOA EUROSERVICES	Ets financier	3 768	4 831 000 EUR	78,00	40 363	-	40 363
BMCE IMMOBILIER	SCI	200 000	20 000 000	100,00	29 700	-	29 700
RM EXPERT	Recouvrement créances	200 000	20 000 000	100,00	20 000	-	20 000
DOCUPRINT	Sté de service	50 000	5 000 000	100,00	19 000	-	19 000
EULER HERMES ACMAR	Assurances et service	100 000	50 000 000	20,00	10 001	-	10 001
BMCE CAPITAL BOURSE	Sté de bourse	67 500	10 000 000	67,50	6 750	-	6 750
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion OPCVM	250 000	25 000 000	100,00	6 443	-	6 443
STE FINANCIERE Italie	Société financière	600 000	600 000 EUR	100,00	6 427	6 427	-
OPERATION GLOBAL SERVICES	Sces Back-office	50 000	5 000 000	100,00	5 000	-	5 000
EURAFRIC INFORMATION	Service Informatique	41 000	10 000 000	41,00	4 100	-	4 100
BMCE ASSURANCES	Assurances	15 000	1 500 000	100,00	3 025	-	3 025
ENNASR CHRISTINA	Sté civile immobilière	3 000	300 000	100,00	290	-	290
BOA ZURICH	Bureau de représentation	200	20 000 CHF	100,00	230	-	230
AKENZA IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SAISS IMMO NEJMA	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SUX HILL PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SUX HILL SECONDO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SUX HILL TERCIO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
NOUACER CITY IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
MOHIT IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
FARACHA IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
KRAKER IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
BERLY IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
ERRAHA NAKHIL	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
GOLEMPRIME IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
JASPE IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
MAADEN SECONDO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
MONET IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SALAM PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
VILLASBUGAN IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
DENIM PRIMERO 1	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
IKAMAT TILILA	Promotion immobilière	1 000	100 000	100,00	-	-	-
TITRES DE PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES LIÉES					11 411 220	129 956	11 281 264
TITRES DE L'ACTIVITE DU PORTEFEUILLE							
E.S.F.G.	Ets crédit /étranger	923 105	207 075 338 EUR	0,45	170 798	170 798	-
E.S.I	Ets crédit /étranger	467 250	500 400 000 EUR	0,93	147 029	147 029	-
PROPARGO	Ets crédit multi-national	957 142	1 353 513 248 EUR	1,13	130 205	-	130 205
UBAE ARAB ITALIAN BANK	Ets crédit/étranger	63 032	261 185 870 EUR	2,65	70 961	18 409	52 552
BANQUE MAGHREBINE D'INVESTISSEMENT ET DE COMMERCE EXTERIEUR	Ets crédit	6 000	150 000 000 USD	4,00	54 770	-	54 770
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	310 014	387 517 900	8,00	31 373	-	31 373
AMETHIS II	Sté d'invest en capital à risque	2 857	307 852 K EUR	1,33	30 757	-	30 757
MAROC NUMERIC FUND II	Fonds d'investissement	215 685	110 000 000	19,61	21 569	-	21 569
AMETHIS III	Sté d'invest en capital à risque	1 975	42 867 K EUR	2,13	21 156	-	21 156
AMETHIS FINANCE LUXEMBOURG	Sté d'invest en capital à risque	1 836	87 577 K EUR	2,10	19 654	4 729	14 925
EMERGINGTECH VENTURES FUND I	Fonds d'investissement	150 000	223 324 600	6,72	14 213	-	14 213
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	215 000	300 000 000	7,17	13 438	5 395	8 042
AZUR FUND	Fonds d'investissement	150 000	352 100 000	4,26	12 336	-	12 336
MAROC NUMERIC FUND	Fonds d'investissement	51 028	25 514 000	20,00	12 000	6 897	5 103
CAPITAL CROISSANCE	Fonds d'investissement	500 000	285 227 200	17,53	11 126	-	11 126
INMAA SA	Société de service	53 333	20 000 000	26,67	5 333	2 323	3 010
AFRICASO INFRASTRUCTURE FUND I	Fonds d'investissement	2 500	216 208 461 USD	1,16	4 716	-	4 716
AFREXIM BANK (AFRICAN IMPORT EXPORT)	Ets crédit /étranger	30	990 126 000 USD	0,01	2 815	-	2 815
FONDS MONETAIRE ARABE(ARAB TRADE FINANCING PROGRAM)	Ets financier	77	985 150 000 USD	0,03	2 738	-	2 738
FIROGEST	Fonds d'investissement	2 500	2 000 000	12,50	250	-	250
SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE BANCAIRE	Gestion des fonds de garantie	1 987	4 373 500	4,54	59	-	59
TITRES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE					777 296	355 579	421 716
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION							
CFG BANK	Banque d'investissement	1 425 325	700 159 200	4,07	103 997	-	103 997
MUTANDIS SCA	Fonds d'investissement	832 458	924 673 700	9,00	96 807	-	96 807
MUTANDIS AUTOMOBILE SCA	Distribution Automobile	179 950	134 352 100	13,44	81 552	61 398	20 154
ROYAL RANCHES MARRAKECH	Promot. Immobilière et touristique	106 667	800 000 000	13,33	60 000	-	60 000
BANK OF PALESTINE	Banque d'investissement	2 858 940	260 559 617 USD	1,10	45 642	-	45 642
CHAMBRE DE COMPENSATION DU MAROC - CCP	Gestion des transactions financières	74 000	100 000 000	7,40	7 400	-	7 400
SOGOPOS	Sté d'aménagement	46 216	35 000 000	13,20	4 622	-	4 622
LA CELLULOSE DU MAROC	Pâte à papier	52 864	700 484 000	0,75	3 393	3 393	-
SMAEX	Assurances et service	22 563	50 000 000	4,51	1 690	-	1 690
FRUMAT	Agro-alimentaire	4 000	13 000 000	3,08	1 450	1 450	-
L'IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	Immobilier	12 670	19 005 000	6,67	1 267	-	1 267
SAPINO	Sté d'aménagement	10 000	60 428 600	1,65	1 000	-	1 000
MAROCLEAR	Dépositaire central	803	100 000 000	4,02	803	-	803
IMPRESSION PRESSE EDITION	Edition et impression	8 013	10 000 000	8,01	801	-	801
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Développement local	5 000	31 000 000	1,61	500	-	500
GECOTEX	Industrie	5 000	10 000 000	5,00	500	500	-
SOCIETE ALLICOM MAROC	Industrie	5 000	20 000 000	2,50	500	500	-
PORTNET	Service informatique	1 800	11 326 800	1,59	180	-	180
SINCOMAR	Agro-alimentaire	494	37 440 000	0,13	49	49	-
SWIFT	Sté de service	23	434 020 000 EUR	0,01	23	-	23
DYAR AL MADINA	Cie immobilière	640	20 000 000	0,32	9	-	9
RMA	Assurances	5	1 796 170 800	0,00	2	-	2
RISMA	Tourisme	10	1 432 694 700	0,00	2	-	2
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION					412 190	67 291	344 899
COMPTES COURANTS D'ASSOCIÉS							
BAB CONSORTIUM					778 941	-	778 941
IMMOBILIERE RIYAD ALNOUR					502 095	-	502 095
FARACHA IMMO					125 951	26 119	99 833
KRAKER IMMO					108 736	-	108 736
SAISS IMMO NEJMA					101 901	-	101 901
IKAMAT TILILA					79 818	61 000	18 818
SUX HILL SECONDO					52 947	-	52 947
JASPE IMMO					37 928	-	37 928
SUX HILL PRIMERO					26 583	-	26 583
SUX HILL TERCIO					18 842	-	18 842
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY					17 500	-	17 500
GOLEMPRIME IMMO					11 145	-	11 145
MOHIT IMMO					5 797	-	5 797
ECOPARC DE BERRECHID					4 736	-	4 736
AKENZA IMMO					4 328	-	4 328
MARTCO					1 500	1 500	-
ALLICOM MAROC					552	552	-
NOUACER CITY IMMO					110	-	110
MONET IMMO					66	-	66
DENIM PRIMERO IMMO					66	-	66
SALAM PRIMERO					66	-	66
ERRAHA NAKHIL					66	-	66
VILLASBUGAN IMMO					66	-	66
BERLY IMMO					66	-	66
MAADEN SECONDO					66	-	66
AUTRES EMPLOIS ASSIMILÉS					1 879 873	89 171	1 790 702
TOTAL GÉNÉRAL					14 657 745	643 743	14 014 002

Sont assortis de la mention “Néant” les états suivants :
- Etat des dérogations ;

- Etat des changements de méthodes ;
- Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie.

BANK OF AFRICA
ÉTATS DE SYNTHÈSE
COMPTES TANGER OFFSHORE
AU 31 DÉCEMBRE 2025

BILAN

En milliers de DH		
ACTIF	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 519	2 109
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	8 259 090	6 072 882
. A vue	1 372 112	1 522 990
. A terme	6 886 978	4 549 892
Créances sur la clientèle	6 678 760	5 366 429
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	1 501 524	1 135 893
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	5 173 551	4 226 917
. Crédits et financements participatifs immobiliers	-	-
. Autres crédits et financements participatifs	3 685	3 619
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	4 100 945	3 129 740
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 966 561	3 042 355
. Autres titres de créance	-	-
. Titres de propriété	134 385	87 385
. Certificats de Sukuks	-	-
Autres actifs	1 135 493	1 102 273
Titres d'investissement	1 030 324	911 837
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	1 030 324	911 837
. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Participation dans les entreprises liées	-	-
. Autres titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	237 945	97 391
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	4 166	1 405
Immobilisations corporelles	118	91
TOTAL DE L'ACTIF	21 448 361	16 684 156

HORS BILAN

En milliers de DH		
HORS BILAN	31/12/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DONNES	4 769 295	1 096 785
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	121 378	236 943
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	1 167 581	567 941
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	193 811	187 199
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	3 286 526	104 702
ENGAGEMENTS RECUS	6 490 546	4 910 156
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	4 175 256	2 405 608
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	2 315 290	2 504 548
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

En milliers de DH		
	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 565 146	1 235 862
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	327 256	342 160
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	250 817	246 835
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	189 555	151 886
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	2 500	449
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	8 572	8 417
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	17 567	19 598
Autres produits bancaires	768 879	466 518
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 245 608	1 031 291
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	519 263	587 513
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	37 574	38 524
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	8 084	5 607
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	680 686	399 647
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	319 538	204 571
Produits d'exploitation non bancaire	1 486	-
Charges d'exploitation non bancaire	165	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	9 585	9 395
Charges de personnel	6 043	5 278
Impôts et taxes	46	45
Charges externes	2 464	3 629
Autres charges générales d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	1 032	443
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUTRABLES	17	8
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Pertes sur créances irrécouvrables	17	8
Autres dotations aux provisions	-	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	-	-
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Récupérations sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	-	-
RESULTAT COURANT	311 258	195 168
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	9 627	7 183
RESULTAT AVANT IMPOTS	301 631	187 985
Impôts sur les résultats	122 169	75 140
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	179 462	112 846

(-) signifie moins
(+) signifie plus

En milliers de DH		
PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	15 418 248	12 955 713
. A vue	1 084 490	1 111 463
. A terme	14 333 758	11 844 250
Dépôts de la clientèle	4 758 132	2 598 844
. Comptes à vue créditeurs	3 969 825	1 551 355
. Comptes d'épargne	-	-
. Dépôts à terme	745 280	1 022 154
. Autres comptes créditeurs	43 027	25 334
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	-	-
. Titres de créance négociables émis	-	-
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	975 977	894 126
Provisions pour risques et charges	2 939	2 893
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	109 039	114 679
Capital	4 564	5 056
Actionnaires.Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	179 462	112 846
TOTAL DU PASSIF	21 448 361	16 684 156

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

En milliers de DH		
	31/12/2025	31/12/2024
(+) Intérêts et produits assimilés	767 628	740 881
(-) Intérêts et charges assimilées	556 838	626 038
MARGE D'INTERET	210 790	114 843
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	8 572	8 417
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	8 084	5 607
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	487	2 810
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (1)	-	-
(+) Commissions perçues	18 612	20 382
(-) Commissions servies	781	797
MARGE SUR COMMISSIONS (1)	17 831	19 585
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
(+) résultat des opérations sur titres de placement	132 556	- 3 309
(+) résultat des opérations de charge	- 511	18 426
14.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-43 847	52 082
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ (1)	88 198	67 198
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	2 500	449
(-) Diverses autres charges bancaires	269	315
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	319 538	204 571
(+) résultat des opérations sur ommobilisation financières (2)	-	-
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	1 486	-
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	165	-
(-) Charges générales d'exploitation	9 585	9 395
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	311 274	195 176
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	-17	-8
(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions	-	-
RESULTAT COURANT	311 258	195 168
RESULTAT NON COURANT	-9 627	-7 183
(-) Impôts sur les résultats	122 169	75 140
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	179 462	112 846

	31/12/2025	31/12/2024
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	179 462	112 846
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	1 032	443
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	-	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions (1)	-	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	-	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	-	-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	180 495	113 288
(-) Bénéfices distribués	-	-
(+) AUTOFINANCEMENT	180 495	113 288





VOTRE PARTENAIRE BUSINESS PARTOUT DANS LE MONDE



AFRIQUE



EUROPE



ASIE



AMÉRIQUE



BANKOFAFRICA.MA

BANK OF AFRICA - S.A. au capital de 2.202.818.810 Dirhams - Établissement de crédit - Arrêté d'agrément n°2348-94 du 23 août 1994 - 140 avenue Hassan II - 20 039 Casablanca - Maroc - RC : 27129 Casa - N° IF : 01085112